

Ille-et-Vilaine, Noyal-Châtillon-sur-Seiche, ZAC multi-sites de l'Ise, tranche 2

Secteur de l'Ise, tranche 2

Sous la direction de
Emmanuelle Ah Thon



Inrap Grand Ouest
Novembre 2015

Ille-et-Vilaine, Noyal-Châtillon-sur-Seiche, ZAC
multi-sites de l'Ise, tranche 2

Secteur de l'Ise, tranche 2

sous la direction de

Emmanuelle Ah Thon

par

Emmanuelle Ah Thon

avec la collaboration de

Richard Delage
Myriam Le Puil-Textier

Inrap Grand Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné

Novembre 2015

Sommaire

Données administratives, techniques et scientifiques

7	Fiche signalétique
8	Mots-clefs des thesaurus
9	Intervenants
10	Notice scientifique
11	Localisation de l'opération
12	Implantation cadastrale
13	Arrêté de prescription modificatif
17	Arrêté de prescription initial
23	Projet de diagnostic
25	Arrêté de désignation

27 **1. Introduction**

27	1.1	Circonstances de l'intervention
27	1.2	État des connaissances avant l'opération
28	1.2.1	Le cadre géographique et géologique
32	1.2.2	Le contexte archéologique et historique
32	1.2.2.1	Contexte archéologique
35	1.2.2.2	Contexte historique
36	1.3	Stratégie et méthode mises en œuvre
36	1.3.1	Technique de sondage
37	1.3.2	Difficultés techniques
37	1.3.3	L'archivage des données

Résultats

43 **2. Résultats**

43	2.1	Un réseau parcellaire structurant de la Protohistoire à l'Antiquité
43	2.1.1	Le chemin
46	2.1.2	Les fossés parcellaires
48	2.1.3	Le mobilier
48	2.2	Des indices d'une occupation gallo-romaine dans l'environnement proche
48	2.2.1	Une tombe à crémation secondaire du Haut-Empire
50	2.3	Les structures modernes et contemporaines
51	2.4	Les structures non datées

55 **3. Conclusion**

59 **4. Bibliographie**

Inventaires techniques

63	Inventaire n° 1 – Inventaire des faits
66	Inventaire n° 2 – Inventaire du mobilier
67	Inventaire n° 3 – Inventaire des minutes



**I. Données
administratives,
techniques
et scientifiques**

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Ille-et-Vilaine (35)

Commune
Noyal-Châtillon-sur-Seiche

Adresse ou lieu-dit
Secteur de l'Isle, tranche 2

Codes

code INSEE
35206

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence

RGF93/CC48

Parcelles à l'est de l'emprise
x : 1352760
y : 7214064
z : 24,25 à 28 m NGF

Parcelle 073AN0049
x : 1352574
y : 7214057
z : 27,75 à 30,25 m NGF

Parcelles 073AN0035/36
x : 1135220
y : 7214078
z : 25,25 à 29 m NGF

Références cadastrales

Commune
Noyal-Châtillon-sur-Seiche

Année
2015

section(s)
073AM, 073AN

parcelle(s)
073AM0360, 073AM0358,
073AM0357, 073AM0356,
073AM0531, 073AM0359,
073AM0361, 073AM0362,
073AM0133, 073AM0324,
073AM0325, 073AM0041,
073AM0042, 073AM0043,

073AN0035, 073AN0036,
073AN0251, 073AN0275,
073AN0431, 073AN0049

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2015-140
modifiant l'arrêté de prescription
2014-315

Numéro de l'opération
D109271

Numéro de l'arrêté de désignation
du responsable
2015-193

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Mairie de Noyal-Châtillon-sur-Seiche
Service de l'urbanisme
35230 Noyal-Châtillon-sur-Seiche

Nature de l'aménagement

Habitations

Surface du projet prescrite

95 216,40 m²

Surface diagnostiquée

8552,83 m²

Soit 8,98 % de l'emprise totale

Soit 9,50 % de l'emprise
diagnostiquée (89 961,38 m²)

Opérateur d'archéologie

Inrap Grand Ouest

Responsable scientifique de l'opération

Emmanuelle Ah Thon, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Grand Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné

Dates d'intervention sur le terrain

12/10/2015 au 22/10/2015

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- Paléolithique**
- Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique et Épipaléolithique
- Néolithique**
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Chalcolithique**
- Protohistoire**
- âge du Bronze**
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
- âge du Fer**
- Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
- République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale**
- haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge
- Temps modernes**
- Époque contemporaine**
- Ère industrielle

Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier

Mobilier

- nb
- Industrie lithique
 - Industrie osseuse
 - 95 Céramique
 - Restes végétaux
 - Faune
 - Flore
 - 1 Objet métallique
 - Arme
 - Outil
 - Parure
 - Habillement
 - Trésor
 - Monnaie
 - Verre
 - Mosaïque
 - Peinture
 - Sculpture
 - Inscription
 - Os humain

Études annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration

Intervenants

Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphane Deschamps, SRA	Conservateur Régional	Prescription et contrôle scientifique
Paul-André Besombes, SRA	Conservateur du patrimoine	Prescription et contrôle scientifique
Claude Le Potier, Inrap	Directeur Interrégional Grand Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Administrateur	Mise en place et suivi de l'opération
Michel Baillieu, Inrap	AST Bretagne	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Assistant AST	Mise en place et suivi de l'opération
Christelle Picault, Inrap	Assistante opérationnelle	Planification des personnels
Nathalie Ruaud, Inrap	Logisticienne	Logistique

Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Emmanuelle Ah Thon, Inrap	Technicienne d'opération	Responsable scientifique
Laurent Aubry, Inrap	Chargé d'opération et de recherche	Suivi des tranchées, sondages, relevés
Emeline Le Goff, Inrap	Topographe	Levés topographiques, SIG

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Emmanuelle Ah Thon, Inrap	Technicienne d'opération	Responsable scientifique, DAO, PAO
Richard Delage, Inrap	Céramologue	Étude du mobilier
Myriam Le Puil-Textier, Inrap	Anthropologue	Étude anthropologique

Notice scientifique

État du site

L'opération de diagnostic du Secteur de l'Ise, tranche 2, a été réalisée durant le mois d'octobre 2015 sur une superficie de 95 216,40 m² sur le territoire de la commune de Noyal-Châtillon-sur-Seiche. Elle fait suite à un premier diagnostic réalisé en octobre 2013 dans les parcelles voisines. Cette seconde intervention a mis en évidence quelques vestiges archéologiques en lien avec ceux découverts précédemment. Bien qu'aucune zone d'activité dense ou structurée n'ait été identifiée, ces vestiges suggèrent encore une fois la présence d'occupations anciennes aux abords de l'emprise. L'essentiel des structures rencontrées sont des fossés.

Un chemin, matérialisé par deux fossés parallèles, traverse l'emprise d'est en ouest et témoigne d'une structuration ancienne de ce territoire, probablement dès la Protohistoire et jusqu'à l'Antiquité. Quelques fossés parcellaires contemporains de ce chemin ont été identifiés et peuvent délimiter des parcelles agricoles voire d'autres cheminements.

Une tombe à crémation secondaire datée du Haut-Empire a également été mise au jour au sud du chemin. Sa présence renforce l'hypothèse selon laquelle le chemin est encore perçu dans les premiers siècles de notre ère.

Les autres structures identifiées lors de ce diagnostic sont essentiellement des fossés parcellaires et/ou de drainage qui appartiennent à une organisation du paysage récente ou restent non datés.

D'importants remblais ont en outre été reconnus sur une grande partie de l'est de l'emprise et rappellent les remaniements qu'a subis cette zone depuis l'installation de serres maraîchères jusqu'à leur déconstruction et la remise en culture des terrains.

Toutes les tranchées ont été rebouchées à l'issue de l'opération.

Localisation de l'opération

Région : Bretagne

Département : Ille-et-Vilaine (35)

Commune : Noyal-Châtillon-sur-Seiche

Adresse/lieu-dit : Secteur de l'Isse-tranche 2

Coordonnées géographiques et altimétriques :

RGF93/CC48

Parcelles à l'est de l'emprise

x : 1352760

y : 7214064

z : 24,25 à 28 m NGF

Parcelle 073AN0049

x : 1352574

y : 7214057

z : 27,75 à 30,25 m NGF

Parcelles 073AN0035/36

x : 1135220

y : 7214078

z : 25,25 à 29 m NGF

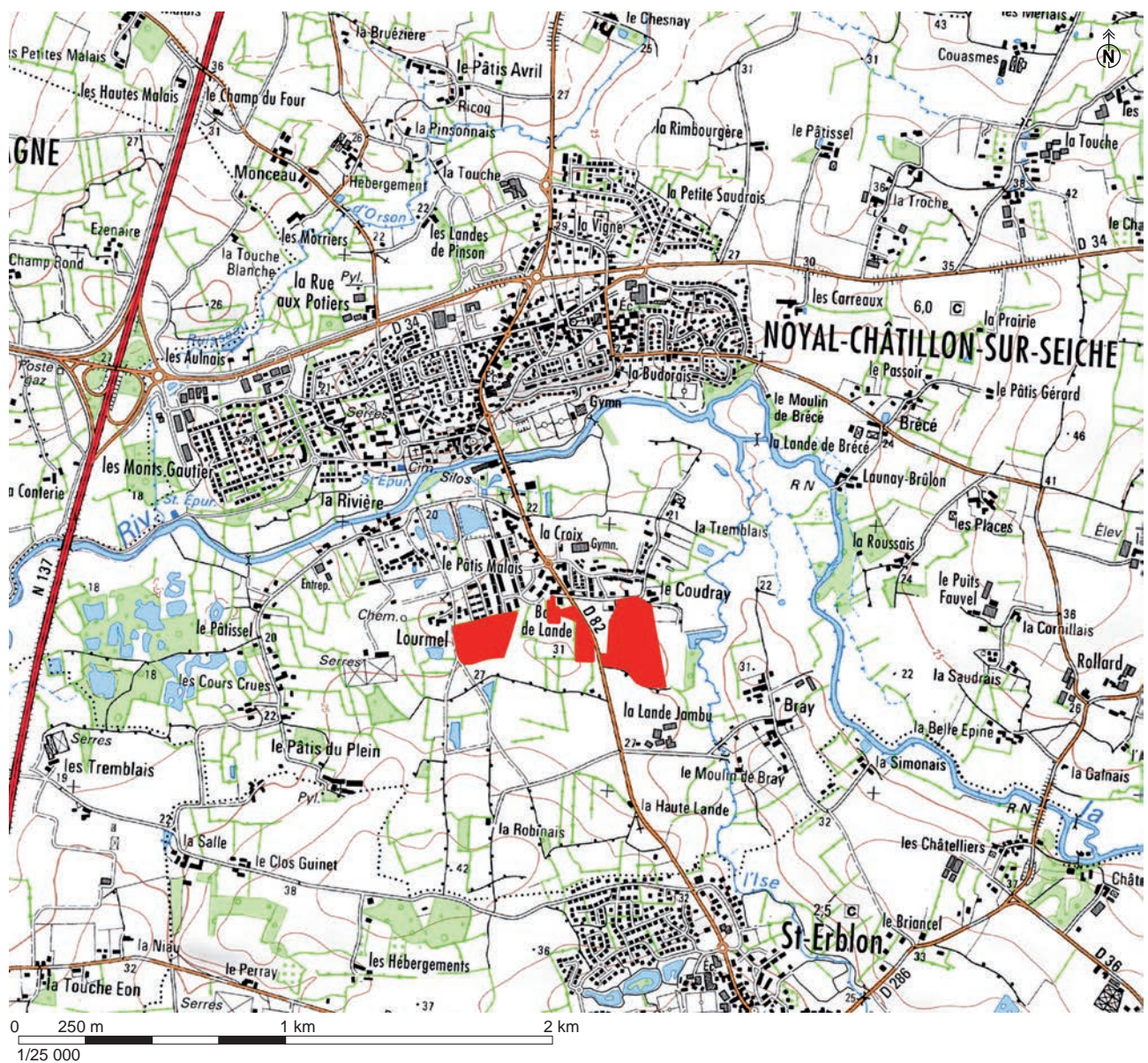
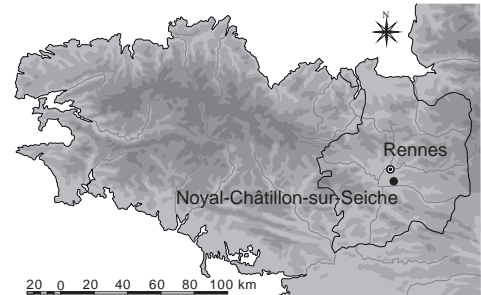
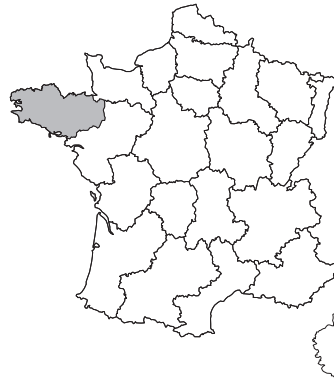
Sections et parcelles :

073AM0360, 073AM0358, 073AM0357, 073AM0356, 073AM0531, 073AM0359,

073AM0361, 073AM0362, 073AM0133, 073AM0324, 073AM0325, 073AM0041,

073AM0042, 073AM0043 ;

073AN0035, 073AN0036, 073AN0251, 073AN0275, 073AN0431, 073AN0049



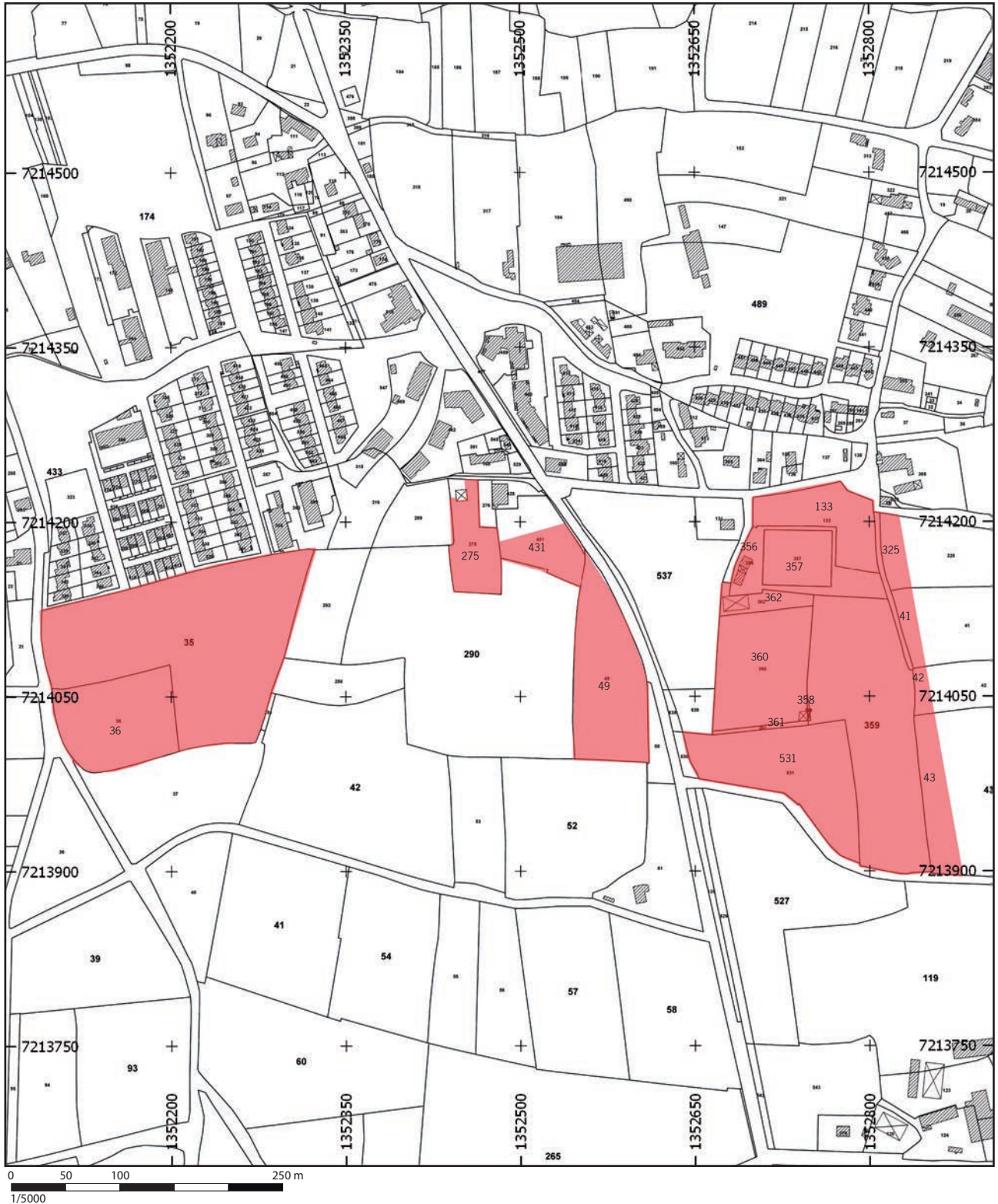
Implantation cadastrale

Département :
Ille-et-Vilaine

Commune :
Noyal-Châtillon-Sur-Seiche

Sections :
073AM, 073AN

Échelle :
1/5000



Arrêté de prescription modificatif



PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,

COURRIER REÇU
1768
20 AVR. 2015
INRAP CO

ARRETE n° 2015-140 modifiant n° 2014-315 portant prescription de diagnostic archéologique

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2014 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 13 novembre 2014 portant délégation de signature à M. Jean-Loup LECOQ, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU l'arrêté préfectoral n° 2014 S.G.A.R./DRAC/DSG du 13 novembre 2014 portant subdélégation de signature,

VU le courrier de la Mairie de NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE en date du 2 avril 2015 demandant la modification de l'emprise de la ZAC multi-sites de l'Ise, tranche 2 à Noyal-Chatillon-sur-Seiche, reçu le 8 avril 2015 par la DRAC de Bretagne-service régional de l'archéologie.

VU l'arrêté initial n° 2014-314 du 4 novembre 2014 ;

VU l'arrêté n° 2014-315 du 4 novembre 2015 ;

CONSIDERANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

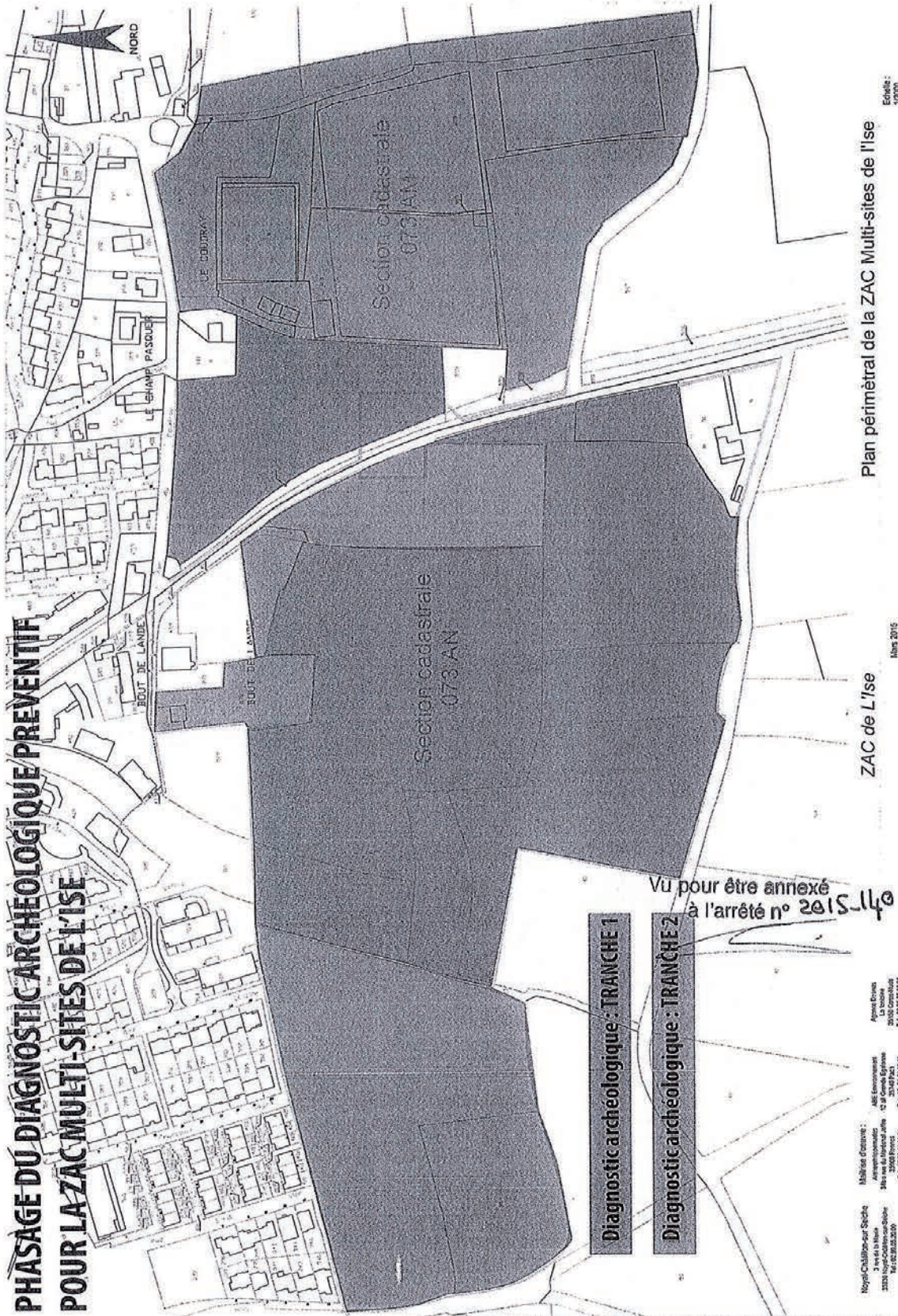
ARRETE

Article 1^{er} : l'arrêté n° 2014-315 est modifié comme suit :

un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne
Département : Ille-et-Vilaine
Commune : NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE
Lieu-dit : Secteur de l'Ise – 2^{ème} tranche

PHASAGE DU DIAGNOSTIC ARCHEOLOGIQUE PREVENTIF POUR LA ZAC MULTI-SITES DE L'ISE



Plan périmétral de la ZAC Multi-sites de l'ise

ZAC de L'ise

Mars 2015

Echelle : 1/2000

Diagnostic archeologique : TRANCHE 1

Diagnostic archeologique : TRANCHE 2

Vu pour être annexé à l'arrêté n° 2015-140

Mairie de L'ise
 3 rue de la Mairie
 35200 L'ise
 Tél. 02 99 20 20 00

Mairie de L'ise
 3 rue de la Mairie
 35200 L'ise
 Tél. 02 99 20 20 00

Agence Druon
 La Roche
 20100 Combourg
 Tél. 02 99 20 20 00

RELEVÉ PARCELLAIRE POUR LES BESOINS DU DIAGNOSTIC ARCHEOLOGIQUE DU PROJET SECTEUR DE L'ISE

IDENTIFIANT PARCELLAIRE	SURFACE DGI	PARCELLAIRE ATTACHE AU BESOIN DE DIAGNOSTIC ARCHEOLOGIQUE DANS LE SECTEUR DE L'ISE	OCCUPATION DU SOL
073AM0360	7759,0	7843,7	CULTURES
073AM0358	23,0	35,7	CHEMIN
073AM0357	2827,0	2824,5	CULTURES
073AN0042	21070,0	14461,6	CULTURES
073AN0035	23120,0	23077,0	CULTURES
073AN0037	9600,0	52,1	CULTURES
073AN0036	7312,0	7357,3	CULTURES
073AN0052	13722,0	13837,9	CULTURES
073AN0251	126,0	126,9	CULTURES
073AN0050	1067,0	1139,9	CULTURES
073AN0275	3303,0	3191,4	PLANTATION ET HANGARS
073AN0431	3761,0	2084,3	JARDIN
073AM0356	2976,0	3006,9	MAISON ET DEPENDANCES
073AM0531	9126,0	9220,9	CULTURES
073AM0359	16112,0	16180,5	CULTURES
073AM0361	317,0	294,4	CULTURES
073AM0362	1266,0	1284,0	MAISON ET DEPENDANCES
073AM0133	4408,0	4418,1	CULTURES
073AN0290	27562,0	27533,2	CULTURES
073AM0537	13384,0	13369,0	CULTURES
073AN0250	3549,0	3568,0	CULTURES
073AN0053	4937,0	4986,2	CULTURES
073AN0292	4591,0	4681,8	CULTURES
073AN0049	8715,0	8648,0	CULTURES
073AM0324	627	627	CULTURES
073AM0325	6853,0	1290,0	CULTURES
073AM0041	7347,0	1071,0	CULTURES
073AM0042	4819,0	532,0	CULTURES
073AM0043	16310,0	2051,0	CULTURES

Parcelles diagnostiquées avec l'arrêté 2013-243 du 11 septembre 2013

TRANCHE 1

84 671,09

Références parcellaires définitives du périmètre définitif de ZAC multi-sites de l'Isle

TRANCHE 2

95 216,40

DAU_BC_2015_04_09

Vu pour être annexé
à l'arrêté n° 2015-140

Arrêté de prescription initial



D10 92,71
 COURRIER PTT
 4649
 10 NOV. 2014
 IMPRIMERIE

PREFET DE LA REGION BRETAGNE

**le Préfet de la région de Bretagne,
 Préfet d'Ille-et-Vilaine,**

ARRETE n° 2014-315 portant prescription de diagnostic archéologique

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2014 SGAR/DRAC/DSG du 21 juillet 2014 portant délégation de signature à M. Jean-loup LECOQ, directeur régional adjoint des affaires culturelles de Bretagne, chargé de l'intérim des fonctions de directeur régional des affaires culturelles ;

VU le courrier de la Mairie de NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE en date du 03 octobre 2014, reçu le 17 octobre 2014 par la DRAC de Bretagne-service régional de l'archéologie.

VU l'arrêté initial n° 2014-314 du 4 novembre 2014 ;

CONSIDERANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1^{er} : un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne
 Département : Ille-et-Vilaine
 Commune : NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE
 Lieu-dit : Secteur de l'Ise – 2ème tranche
 Cadastre : section : parcelles :

Selon liste jointe.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

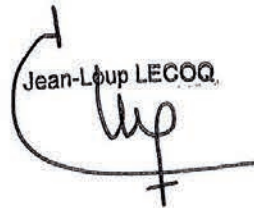
Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie, au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits. L'exercice de ces droits appartient à la personne physique ou morale propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1^{er}.

Article 4 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur le Maire de Noyal-Chatillon-sur-Seiche et au directeur interrégional de l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 4 novembre 2014

Le Préfet de région Bretagne,
par délégation,
le directeur régional adjoint
des affaires culturelles de Bretagne
directeur régional par intérim,

Jean-Loup LECOQ.


destinataires : mairie de Noyal-Chatillon-sur-Seiche
Inrap
copie à : Préfecture d'Ille-et-Vilaine



PREFET DE LA REGION DE BRETAGNE

**le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,**

**Prescriptions de diagnostic archéologique
annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2014-315**

région :	Bretagne
département :	Ille-et-Vilaine
commune :	NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE
lieu-dit :	Secteur de l'Ise, deuxième tranche
cadastre :	selon liste et plan joints.
propriétaire :	selon liste jointe
pétitionnaire :	Monsieur le Maire de NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE

Emprise du diagnostic archéologique : 93 759,7 m²

Principes méthodologiques :

Les principes méthodologiques seront ceux qui sont habituellement utilisés pour les opérations de diagnostic sur d'importantes surfaces (sondages à la pelle mécanique avec godet lisse jusqu'à l'apparition du substrat). En tant que de besoin, des fenêtres élargies devront être réalisées afin de contribuer à caractériser et dater les structures ou ensembles de structures mis au jour. Des sondages manuels pourront être effectués pour préciser la complexité stratigraphique des structures, sur la base d'un échantillonnage raisonné.

Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées) et les structures mises au jour, en format shape.

Objectifs :

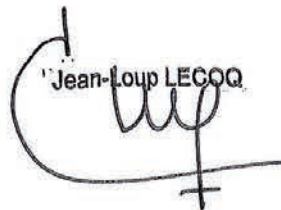
Le projet urbain du secteur de l'Ise fait suite à la ZAC des deux rivières qui a été supprimée. Le périmètre du nouveau projet reprend une partie de celui de la ZAC des deux rivières mais sa surface passe de 56 hectares à 18,5 hectares. Dans ces 18,5 hectares, 8,46 ont déjà fait l'objet d'un diagnostic archéologique (arrêté n° 2013-243 du 11 septembre 2013) qui correspond à la première tranche de la ZAC des deux rivières.

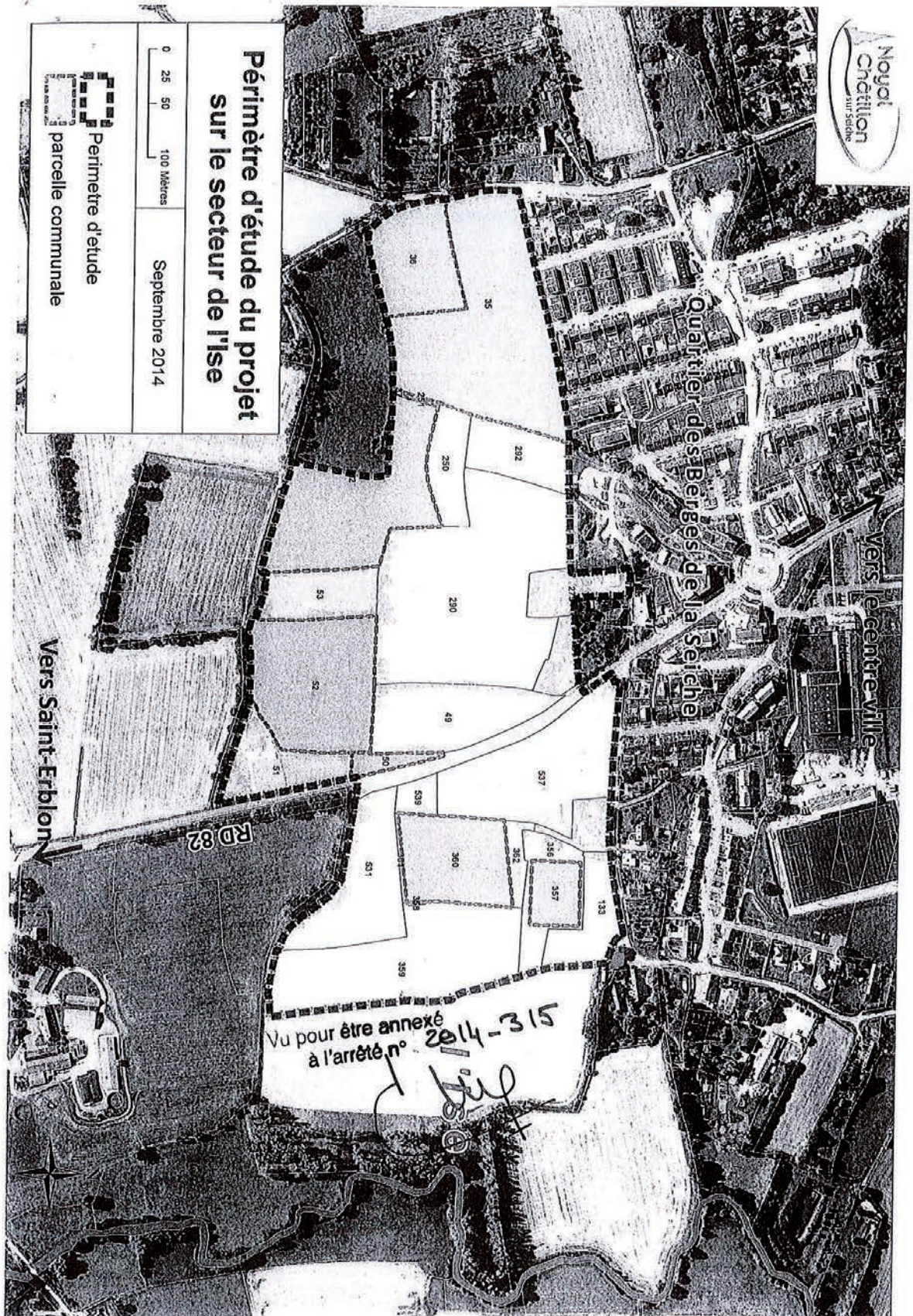
D'une manière générale, il conviendra de mettre en évidence, de dater et de caractériser l'ensemble des vestiges conservés dans l'emprise du projet d'aménagement. Le rapport de diagnostic devra donc s'attacher à apporter tous les éléments (descriptions précises, diagrammes, plans, planches de mobilier, photographies...) permettant d'apprécier la nature et l'intérêt des vestiges mis au jour afin que leur préservation ou leur sauvegarde par l'étude puisse être envisagée préalablement à la réalisation des travaux.

Fait à Rennes, le 4 novembre 2014

Le Préfet de région Bretagne,
par délégation,
le directeur régional adjoint
des affaires culturelles de Bretagne
directeur régional par intérim,

Jean-Loup LECOQ





RELEVÉ PARCELLAIRE PROJET DE L'ISE A NOYAL CHATILLON SUR SEICHE

IDENTIFIANT PARCELLAIRE	SURFACE DGI	SURFACE CALCULEE PROJET ISE	OCCUPATION DU SOL
073AM0360	7759,0	7843,7	CULTURES
073AM0358	23,0	35,7	CHEMIN
073AM0357	2827,0	2824,5	CULTURES
073AN0042	21070,0	14461,6	CULTURES
073AN0035	23120,0	23077,0	CULTURES
073AN0037	9600,0	52,1	CULTURES
073AN0036	7312,0	7357,3	CULTURES
073AN0052	13722,0	13837,9	CULTURES
073AN0251	126,0	126,9	CULTURES
073AN0050	1067,0	1139,9	CULTURES
073AM0536	759,0	758,5	PISTE CYCLABLE
073AM0538	254,0	252,6	PISTE CYCLABLE
073AM0530	370,0	369,9	PISTE CYCLABLE
073AN0430	110,0	44,6	PISTE CYCLABLE
073AN0275	3303,0	3191,4	PLANTATION ET HANGARS
073AN0431	3761,0	2084,3	JARDIN
073AM0356	2976,0	3006,9	MAISON ET DEPENDANCES
073AM0531	9126,0	9220,9	CULTURES
073AM0359	16112,0	16180,5	CULTURES
073AM0361	317,0	294,4	CULTURES
073AM0362	1266,0	1284,0	MAISON ET DEPENDANCES
073AM0133	4408,0	4418,1	CULTURES
073AM0539	1228,0	1224,4	CULTURES
073AN0290	27562,0	27533,2	CULTURES
073AM0131	1457,0	1464,3	MAISON
073AM0537	13384,0	13369,0	CULTURES
073AN0250	3549,0	3568,0	CULTURES
073AN0053	4937,0	4986,2	CULTURES
073AN0292	4591,0	4681,8	CULTURES
073AN0051	5379,0	5505,4	MAISON ET CULTURES
073AN0049	8715,0	8648,0	CULTURES
TOTAL	200190,0	182842,7	

PARCELLES DIAGNOSTIQUES (ARRETE 2013-243 DU
11 SEPTEMBRE 2013)

Vu pour être annexé
à l'arrêté n° 2014-315

DAU_BC_2014_10_10

Jean-Loup LECOCQ

Projet de diagnostic

Diagnostic archéologique D109271

NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE (35), SECTEUR DE L'ISE,
TRANCHE 2

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	Bretagne	Département	Ille-et-Vilaine		
Commune	Noyal-Châtillon-sur-Seiche				
Lieu-dit	SECTEUR DE L'ISE, TRANCHE 2				
Cadastre	Noyal-Châtillon-sur-Seiche : 073AM0360, 073AM0358, 073AM0357, 073AM0356, 073AM0538, 073AM0530, 073AM0356, 073AM0531, 073AM0359, 073AM0361, 073AM0362, 073AM0133, 073AM0539, 073AM0131, 073AN0035, 073AN0037, 073AN0036, 073AN0251, 073AN0430, 073AN0275, 073AN0431, 073AN0049				

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	2014-314	10-11-2014	182843 m ²		20/01/15
Modification					

Contexte actuel	Rural	Contexte particulier	
Nature archéologique	Non stratifié		

2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°2014-314, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

- **Responsable d'opération pressenti :**

A définir ultérieurement

3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera dans la réalisation de tranchées de sondage d'environ 20m de long disposées en quinconce et régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 7% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les

vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

5.- Volume des moyens prévus

- **Tranche Ferme**

Moyens humains	Terrain	Etude	Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Responsable Opération	10 jours	3 jours	Une pelle à chenilles	10 jours	4 jours
Technicien	9 jours		Transfert	1	

- **Tranche Provisionnelle**

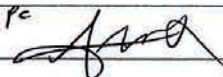
Moyens humains	Terrain	Etude	Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Responsable Opération	5 jours	5 jours	Une pelle à chenilles	4 jours	2 jours
Technicien	5 jours	2 jours	Transfert	1	
Dessinateur		5 jours			
Spécialiste		5 jours			
Topographe	3 jours	1 jour			

6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

Terrain	Etude	Calendrier prévu pour la phase terrain
14 jours	8 jours	A déterminer

7.- Observations complémentaires

Adjoint Scientifique et Technique

Nom de l'AST
Michel-Alain Baillieu ^{pc} 

Arrêté de désignation



COURRIER REÇU LE
28 27
23 JUIN 2015
INRAP GO

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

Arrêté n° 2015-193 portant désignation du responsable scientifique de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2014-140

le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22;

VU l'arrêté préfectoral n° 2014 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 13 novembre 2014 portant délégation de signature à M. Jean-Loup LECOQ, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU l'arrêté préfectoral n° 2014 S.G.A.R./DRAC/DSG du 13 novembre 2014 portant subdélégation de signature,

VU l'arrêté n° 2014-140 du 13 avril 2015 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à Noyal-Chatillon-sur-Seiche - ZAC des Deux Rivières, secteur de l'Isle - tranche 2 (35) ;

CONSIDERANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé ;

ARRETE

Article 1^{er} : Madame Emmanuelle AH THON - Institut national de recherches archéologiques préventives - est désigné(e) responsable scientifique du diagnostic prescrit(e) par l'arrêté n° 2014-140 susvisé.

Article 2 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur de l'INRAP et à la mairie de Noyal-Chatillon-sur-Seiche.

Fait à Rennes, le 15 juin 2015

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
par délégation,

Stéphane Deschamps
Conservateur régional de l'archéologie

destinataires : INRAP

copie à E. Ah-Thon
mairie de Noyal-Chatillon-sur-Seiche

II. Résultats

1. Introduction

1.1 Circonstances de l'intervention

L'opération de diagnostic du Secteur de l'Ise-tranche 2 s'inscrit dans le cadre d'un projet de création d'une Zone d'Aménagement Concerté à vocation d'habitations de 18,5 hectares sur le territoire de la commune de Noyal-Châtillon-sur-Seiche.

Ce diagnostic de 95 216,40 m² se situe en milieu rural. Il concerne des parcelles agricoles situées de part et d'autre de la RD82 (rue de Saint-Herblon), immédiatement au sud de la zone urbanisée qui se développe actuellement au sud de la Seiche (Fig. 1).

Fig. 1 Le diagnostic est situé dans la continuité de l'urbanisation existante (Zac Sud Seiche).
Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap



L'arrêté de prescription de diagnostic archéologique (arrêté n° 2015-140 du 13 avril 2015 modifiant l'arrêté 2014-315 du 4 novembre 2014) a été motivé par la densité et la proximité de sites et indices de sites archéologiques identifiés sur la commune. Une des découvertes les plus importantes est celle de la *villa* de La Guyomerais, connue depuis le début du xx^e siècle, partiellement fouillée dans les années 80 (fouille A. Provost), et qui a récemment fait l'objet de nouvelles investigations (fouille 2012, R. Ferrette, Inrap, et fouille 2014, B. Simier, Inrap ; rapports en cours). L'emprise de la future ZAC multi-sites de l'Ise se situe à un peu moins d'un kilomètre au sud de la *villa*, et pourrait être traversée à l'ouest par une voie mise en évidence à l'est de la *villa*. L'opération de diagnostic est également localisée à proximité (à environ 200 m au sud) d'une occupation de l'âge du Fer et de l'Antiquité repérée lors du diagnostic de la ZAC Sud Seiche en 2005 (L. Aubry, Inrap) et fouillée en 2006 par A.-L. Hamon (Inrap). Deux enclos ont en outre été repérés par G. Leroux en prospection aérienne, au sud et au sud-est de l'emprise, à La Robinais (800 m) et à La Lande Jambu (150 m).

Le projet urbain du Secteur de l'Ise fait suite à celui de la ZAC des Deux Rivières qui a été supprimé. Le périmètre du nouveau projet reprend en

partie celui de la ZAC des Deux Rivières mais sa surface passe de 56 hectares à 18,5 hectares. Dans ces 18,5 hectares, 8,46 ont déjà fait l'objet d'un diagnostic archéologique en octobre 2013 (E. Ah Thon, Inrap) (arrêté n°2013-243 du 11 septembre 2013). Les parcelles concernées par ce premier diagnostic se situent entre les parcelles nouvellement prescrites. Cette opération a mis en évidence quelques vestiges archéologiques attestant la présence d'occupations anciennes, du Néolithique au Moyen Âge, aux abords de l'emprise. L'essentiel des structures rencontrées sont des fossés parcellaires. Un chemin ancien, matérialisé par deux fossés parallèles, traverse l'emprise d'est en ouest. Les éléments mobiliers associés renvoient à la Protohistoire et aux premiers siècles de notre ère.

Étant donné la richesse de l'environnement archéologique du projet du Secteur de l'Ise, il était particulièrement important de mettre en évidence et caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation d'éventuels vestiges archéologiques conservés dans l'emprise du projet d'aménagement afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet.

1.2 État des connaissances avant l'opération

1.2.1 Le cadre géographique et géologique

Le projet d'aménagement du Secteur de l'Ise est implanté à la sortie sud de la ville de Noyal-Châtillon-sur-Seiche, en direction de Saint-Herblon. Plus précisément, il se situe à environ 700 m au sud du centre-bourg ancien de Châtillon (commune indépendante avant qu'elle ne soit unie à la commune de Noyal-sur-Seiche en 1993). La commune de Noyal-Châtillon-sur-Seiche est située dans le département de l'Ille-et-Vilaine, à 13 km au sud de Rennes.

Le projet se développe dans la continuité de l'urbanisation existante, directement au sud et à l'ouest de la ZAC Sud Seiche. La prescription concerne trois zones distinctes, séparées par les parcelles ayant déjà fait l'objet d'une évaluation en 2013.

Les parcelles diagnostiquées ont une topographie peu marquée. Elles sont sises sur les basses terrasses alluviales de La Seiche, rivière qui traverse la commune d'est en ouest. Le point le plus haut, toutes parcelles confondues, se situe au niveau de l'angle sud-ouest de la parcelle 49 (30,25 m NGF) et le point le plus bas correspond à l'angle nord-ouest de l'emprise, parcelle 35 (25,25 m NGF).

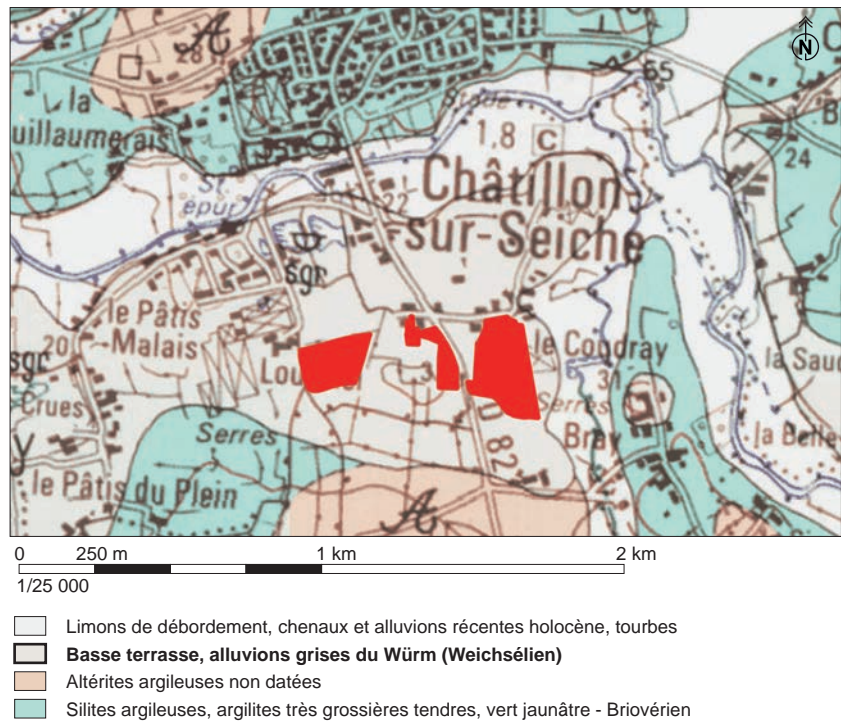
Le paysage environnant est resté relativement cloisonné, la préservation du bocage étant due principalement au refus du remembrement en 1988 (Fig. 2). Jusqu'à très récemment, cette partie sud de la commune était encore dominée par de vastes zones maraichères marquant le paysage de leurs serres. La partie est de l'emprise s'est ainsi progressivement recouverte de serres des années 70 jusqu'au début des années 2000. Cette exploitation a laissé des traces dans le sous-sol et a fortement impacté le déroulement du diagnostic dans ce secteur.

Le substrat géologique de la zone est très irrégulier. Il se présente sous la forme d'alluvions sablo-graveleuses grises du Würm (Weichsélien) qui sont formées d'un enchevêtrement de lentilles de granularités très différentes (Fig. 3). Sur le terrain, on observe une alternance de sédiment argileux à sablo-argileux et d'affleurements d'altérite de schiste ou de cailloutis de quartz, quartzite, grès et schiste riches en oxydes de fer et manganèse. Une grande variabilité du substrat a été observée en différents endroits de l'emprise diagnostiquée.

Fig. 2 Vue du diagnostic vers le sud-est.
Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap



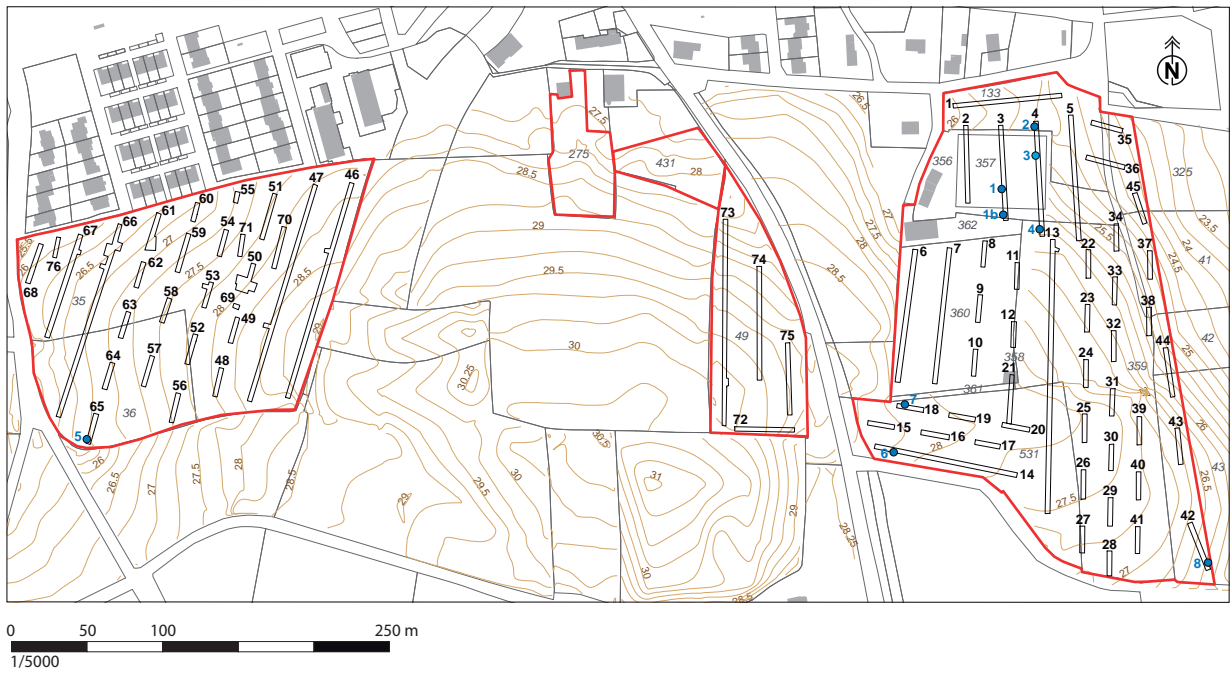
Fig. 3 Localisation de l'emprise du diagnostic sur la carte géologique au 1/25 000 (feuille de Janzé). Crédit BRGM, Emmanuelle Ah Thon, Inrap



La puissance et la dynamique stratigraphique des différentes zones ont été observées au fur et à mesure du décapage (logs) et lors des sondages de fossés (**Fig. 4**).

Les structures archéologiques apparaissent sous une épaisseur très variable de sédiments comprise entre 0,40 m et 1,10 m de profondeur. Ces niveaux de recouvrement sont constitués d'environ 0,30 à 0,40 m de terre végétale surmontant un horizon argilo-sableux brun-gris d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur en moyenne.

Dans la partie est de l'emprise, nous avons constaté sur une très grande partie de la zone un remblaiement récent de 0,40 à 1,10 m d'épaisseur qui s'intercale entre la terre végétale et cet horizon. Ce remblaiement a vraisemblablement au moins deux origines : un premier nivellement a dû être réalisé pour l'installation des serres, puis, il y a cinq ans, l'exploitant agricole a procédé à d'importants travaux d'aplanissement du terrain (remblais compactés particulièrement importants dans toute la partie sud de l'emprise).



Log 1 - T 3

Log 1b - T 3

Log 2 - T 4

Log 3 - T 4

Log 4 - T 4

Log 5 - T 65

TV
2
1

TV
2
3
1

TV
1

TV
4

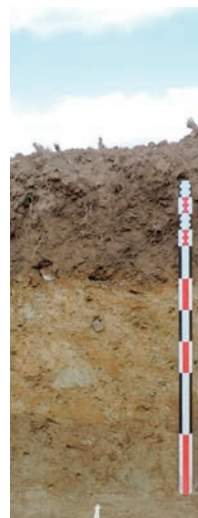
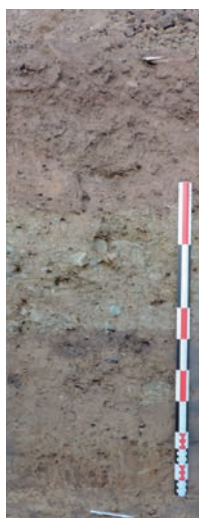
TV
1

TV
5
1

1 : limon argileux brun-gris homogène
 2 : remblai : limon argileux jaune, altérite de schiste, fragments de béton, enrobé, plastique...

3 : remblai : limon argileux brun, altérite de schiste, fragments de blocs béton, enrobé, plastique...
 4 : limon argileux brun clair, altérite de schiste, blocs de schiste pourpre
 5 : remblai : limon argileux jaune, altérite de schiste

0 50 cm 1 m
 1/50



Log 2 - T4

Log 1b - T3

Log 6 - T14

Log 7 - T14

Log 8 - T42

Log 5 - T65

Fig. 4 Localisation et coupes des logs relevés. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap



T4 - comblement d'une tranchée : fragments de plaques de verre



T4 - remblais : plaques de béton



T5 - remblais : souches, plastiques, canalisation béton, métal...



T5 - remblais : plastique, métal...



T28 - remblais : plastique brûlé...



T36 - comblement du chemin creux : métal, plastique, béton...

Fig. 5 Les différents remblais pollués mis au jour. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap

Plusieurs zones ont également été remblayées avec des déchets, semblant provenir pour la plupart de la déconstruction des serres (?) : béton, plastique, métal, verre, souches d'arbres... (Fig. 5). Ponctuellement, des produits de traitement ont même été mis au jour (tranchée 13, tentative de sondage du fossé 33). À l'exception du chemin creux situé à l'est de l'emprise, nous n'avons pas entièrement dégagé ces déchets pour des raisons de sécurité évidentes.

On notera que ces niveaux de remblais reposent fréquemment sur des horizons marqués par l'hydromorphie (argile bleu-gris) qui indique la stagnation d'eau (fouilles restées ouvertes).

Étant donné l'étendue et l'épaisseur des différents remblais, ces derniers n'ont pas fait l'objet d'un décapage intégral. Des sondages profonds ont été réalisés régulièrement afin de vérifier la présence ou l'absence de structures archéologiques anciennes sous ces niveaux.

À l'ouest de l'emprise, on trouve également un remblai de limon argileux jaune de 0,50 à 0,60 m d'épaisseur dans l'angle sud-ouest de la parcelle 36 (tranchées 65-66-67). Encore une fois, il s'agit de remblais récents destinés à niveler le terrain pour en faciliter l'exploitation agricole (forte dépression visible dans l'angle de la parcelle contiguë au sud).

1.2.2 Le contexte archéologique et historique

1.2.2.1 Contexte archéologique

Vingt-deux sites ou indices de sites archéologiques sont aujourd'hui répertoriés sur la commune de Noyal-Châtillon-sur-Seiche dans l'Atlas des Patrimoines (Fig. 6).

L'occupation humaine y est attestée dès le Néolithique, à La Guyomerais (pas de précisions).

Plusieurs enclos fossoyés, vraisemblablement protohistoriques, ont été identifiés par prospection aérienne. Un petit enclos carré de 25 m de côté, circonscrit par un fossé curviligne, a été repéré à La Lande Jambu, à environ 150 m au sud-est de l'emprise. À environ 800 m au sud de l'emprise, à La Robinais, se trouve un système d'enclos concentriques composé d'un enclos carré de 30 m de côté ceint par un double fossé en hémicycle. La découverte d'objets isolés protohistoriques est également à signaler. Un statère *Riedon* et trois anneaux de bronze ont été découverts en 2010 sur la parcelle AK 170, près du lieu-dit Les Landes de Pinson, et vers 1841, vraisemblablement à la limite de la commune de Vern-sur-Seiche, un dépôt d'objets en Bronze parmi lesquels se trouvaient deux petits taureaux (Aubry 2011).

Les sites de la période gallo-romaine sont les plus nombreux sur le territoire de Noyal-Châtillon-sur-Seiche. Enclos, systèmes d'enclos, nécropole et plusieurs gisements de surface sont répertoriés. Ces gisements de surface ont été enregistrés à la suite de prospections pédestres. Celui du Coudray se situe à environ 400 m au nord-est de l'emprise. Le site majeur identifié à Noyal-Châtillon-sur-Seiche est celui de la *villa* de La Guyomerais, située à l'ouest du centre-bourg, à environ 1 km au nord-ouest du projet d'aménagement. La *villa* est connue depuis 1904. Elle a fait l'objet d'une fouille programmée de 1984 à 1987 par A. Provost (archéologue indépendant), sur une superficie d'environ 4 hectares. La moitié de la *pars urbana* et la *pars rustica* ont été étudiées. Sept phases d'évolution du site ont alors été reconnues, de la fin du I^{er} siècle avant notre ère au III^e siècle de notre ère.

En 2012, une fouille préventive menée par R. Ferrette (Inrap) a permis de compléter et renouveler les données concernant la *villa*. Ces nouvelles investigations ont montré qu'elle se prolongeait bien vers l'ouest mais plus

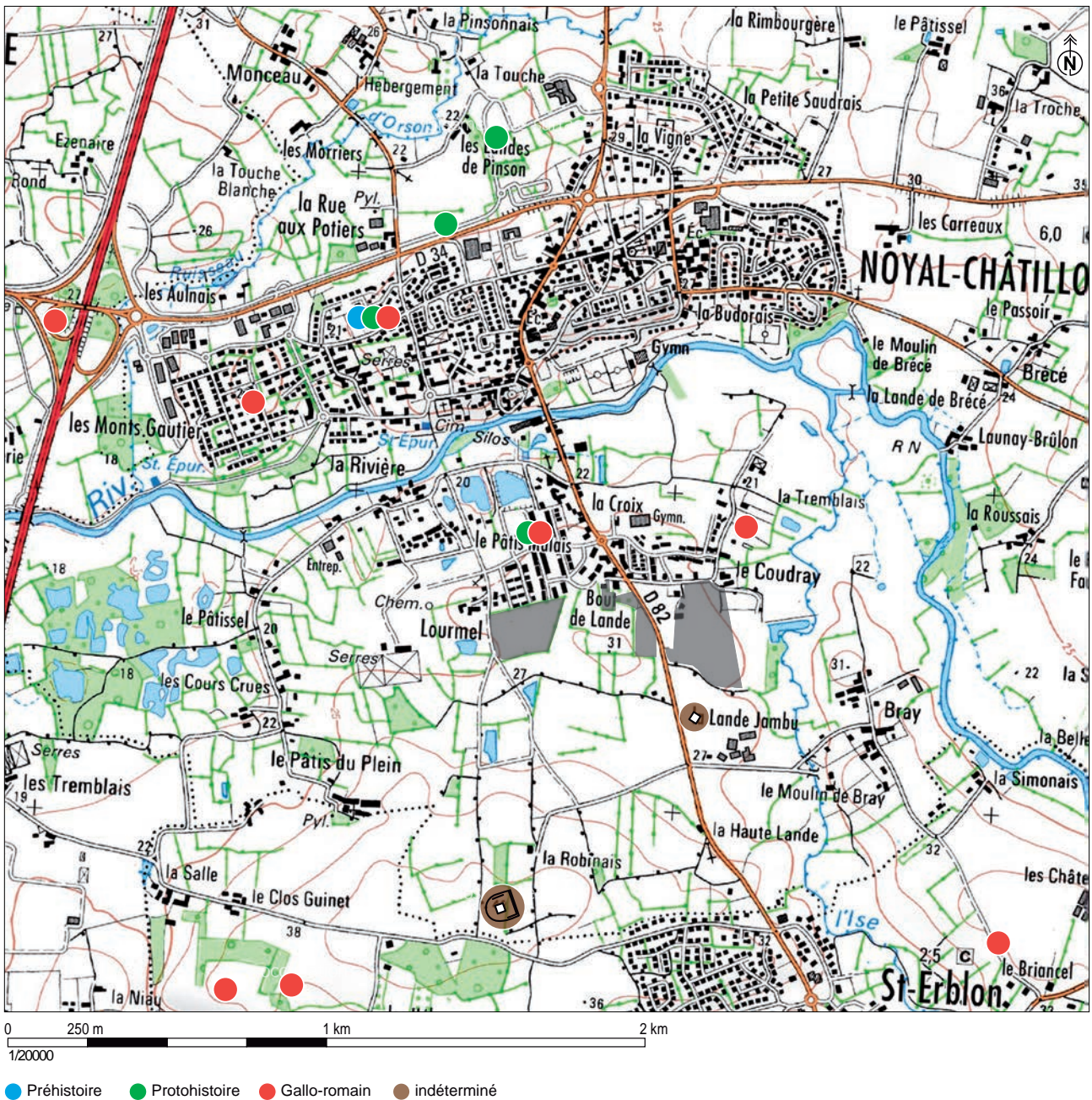


Fig. 6 Carte de répartition des sites archéologiques de la commune de Noyal-Châtillon-sur-Seiche. Crédit Mathilde Dupré, Emmanuelle Ah Thon, Inrap

loin qu'attendu et surtout, trois ensembles balnéaires successifs, en usage du 1^{er} au 14^{ème} siècle de notre ère, ont été mis en évidence.

De nombreux éléments décoratifs et mobiliers confirment le raffinement et le niveau de vie aisé des occupants. Le démantèlement et l'abandon ont été resitués après le milieu du 4^{ème} siècle voire au début du 5^{ème} siècle. La villa de La Guyomerais est à ce jour une des plus riches de Bretagne.

En 2014, c'est la *pars rustica* de la villa qui a pu être abordée lors d'une fouille à l'Îlot Floratrait menée par B. Simier (Inrap). Cette opération a également permis de caractériser la voie le long de laquelle s'implante la villa. Il s'agit d'une voie secondaire qui dessert les territoires entre les voies Rennes-Angers et Rennes-Nantes. Elle est orientée nord-sud, en direction de Saint-Herblon.

Pour la période médiévale, les données matérielles sont à l'heure actuelle peu nombreuses. Deux sites sont répertoriés sur l'Atlas des Patrimoines : une fosse médiévale est attestée à La Touche Tizon et une motte castrale à Lancé.

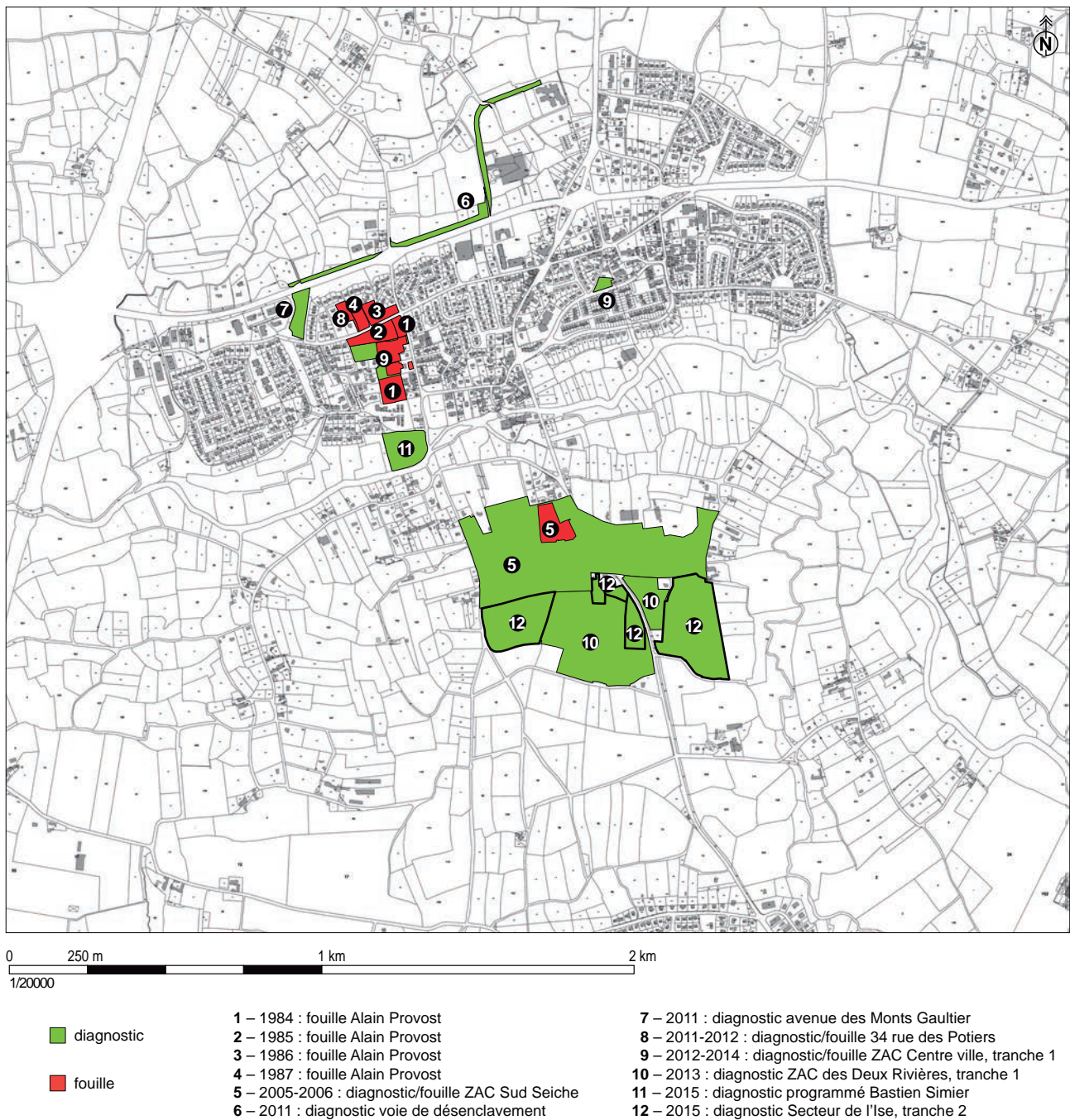


Fig. 7 Carte des opérations d'archéologie à Noyal-Châtillon-sur-Seiche de 1984 à 2015. Crédit Mathilde Dupré, Emmanuelle Ah Thon, Inrap

Chronologie des différentes opérations archéologiques

Il faut par ailleurs signaler que les données archéologiques concernant Noyal-Châtillon-sur-Seiche se sont enrichies depuis quelques années car plusieurs opérations d'archéologie préventive ont été prescrites sur la commune, préalablement aux aménagements urbains (Fig. 7).

En 2005, le diagnostic de la ZAC Sud Seiche réalisé par L. Aubry (Inrap) sur 13,6 ha, a mis en évidence une occupation de l'âge du Fer et de l'Antiquité, un parcellaire fossoyé et un ancien chemin d'axe nord-sud. Cette opération de diagnostic se situait juste au nord de l'emprise de la tranche 1 de la ZAC des Deux Rivières et de la tranche 2 du Secteur de l'Isse. Suite à ce diagnostic, 9760 m² ont en 2006 fait l'objet d'une fouille préventive dirigée par A.-L. Hamon (Inrap), et a permis d'étudier un petit habitat rural enclos et son parcellaire entre La Tène finale et le tout

début de la période gallo-romaine. Il est donc contemporain du site de La Guyomerais au 1^{er} siècle avant notre ère et abandonné au moment où la *villa* se développe (1^{er} siècle après J.-C.).

À la Guyomerais, le diagnostic de la Rue des potiers réalisé en avril 2011 par R. Ferrette sur 2382 m² d'une parcelle privative, a mené à une fouille préventive sur l'aile ouest de la *villa* en septembre 2012 (*cf. supra*).

En mai 2011, un diagnostic de 17721 m² entrepris par L. Aubry (Inrap) sur la voie de désenclavement le long de la RD 34 située au nord du bourg, a permis d'identifier un réseau fossoyé agraire protohistorique et quelques trous de poteaux préfigurant un aménagement sur poteaux de bois de nature indéterminée.

Le diagnostic de décembre 2011 réalisé par L. Aubry (Inrap) avenue des Monts Gaultier, à l'ouest du bourg sur 6418 m², a mis en évidence un réseau de fossés parcellaires et/ou de drainages appartenant à une organisation du paysage récente (périodes moderne et contemporaine).

Le diagnostic de la ZAC Centre ville à l'îlot Floratrait et l'îlot Presbytère, tranche 1, réalisé en juin 2012 par J. Freitas (Inrap) a concerné 13162 m². L'opération de l'îlot Presbytère s'est avérée négative, mais l'intervention de l'îlot Floratrait, qui se situe à proximité de la *villa* de La Guyomerais, a permis d'attester la continuité vers le sud de la *pars rustica* et de la voie antique d'orientation nord-sud. Ce secteur a fait l'objet d'une fouille préventive réalisée par B. Simier en 2014 (*cf. supra*).

Suite au diagnostic de la ZAC des Deux Rivières-tranche 1 réalisé en 2013 (E. Ah Thon, Inrap, *cf. I.1*), un dernier diagnostic a eu lieu au nord de la commune, loin des précédentes opérations, aux lieux-dits Forêts et le Pré Noë, sur une surface de 60437 m². En dehors du parcellaire moderne, quelques structures repérées sont attribuables au Moyen Âge (XII^e-XIII^e siècles) et quelques fossés correspondent à du parcellaire ancien daté de la transition Tène finale-Antiquité.

Enfin, en septembre 2015, une opération programmée de diagnostic, menée par B. Simier (Inrap) au niveau du lit majeur de la Seiche (au sud de la *villa*) a précisé l'axe de la voie et du gué antiques.

Au final, on constate que les diverses prospections et opérations d'archéologie préventive ont mis en évidence une occupation dense du terroir aux époques protohistorique et antique.

1.2.2.2 Contexte historique

La commune de Noyal-Châtillon-sur-Seiche est issue de la fusion en 1993 de Châtillon-sur-Seiche et Noyal-sur-Seiche.

La paroisse de Noyal-sur-Seiche est évoquée dès le XI^e siècle. On retrouve en effet mention de l'édification d'un château vers 1050 dans un lieu nommé *Nulliacus* par un seigneur du nom de Geoffroy. L'église Saint-Martin établie sur le territoire de Noyal-sur-Seiche est datée du XVI^e siècle.

Les lieux nommés Châtillon tirent eux généralement leur origine d'une fortification de l'époque gallo-romaine ou médiévale. La crypte de l'église Saint-Léonard est datée du XI^e siècle et plusieurs éléments architecturaux de cette période perdurent dans l'édifice actuel maintes fois remanié au fil des siècles. On retrouve mention de l'église de Châtillon « *ecclesia de Castellione* » en 1158 dans une donation de l'évêque aux bénédictins de l'abbaye de Saint-Melaine. Ces derniers établissent le culte de Saint-Léonard

à Châtillon dès cette époque. Une foire est établie à Châtillon au XIV^e siècle. Au début du XIX^e siècle, la paroisse de Châtillon est supprimée et unie à celle de Noyal ; elle redevient indépendante en 1820. Conséquence de la fusion des deux communes, Noyal-Châtillon-sur-Seiche possède donc deux églises, Saint-Martin et Saint-Léonard.

Enfin, on notera qu'en raison de sa proximité avec Rennes, on retrouve sur le territoire de Noyal-Châtillon-sur-Seiche une importante concentration de manoirs et logis de retenue, datés essentiellement entre le XV^e et le XVIII^e siècle.

1.3 Stratégie et méthode mises en œuvre

1.3.1 Technique de sondage

Le diagnostic du Secteur de l'Ise-tranche 2 s'est déroulé du 12 octobre au 22 octobre 2015, soit 9 jours ouvrés. Il a nécessité l'intervention en continu de deux personnes.

En accord avec les services de l'État, les parcelles 073AN0275 et 073AN0431 n'ont pas été sondées. Il s'agit de zones arborées comprenant un verger de pommiers et une partie du jardin d'un particulier. L'absence de vestiges archéologiques en périphérie et les difficultés d'accès à ces zones ont entraîné l'abandon du diagnostic des deux parcelles.

Les tranchées ont été effectuées à l'aide d'une pelle mécanique en rétro-action sur chenilles, avec un godet lisse de 3 m de large.

Les tranchées sont continues et discontinues, orientées en fonction de la topographie, des limites parcellaires ainsi que de l'orientation des tracés repérés lors des interventions précédentes. Elles sont généralement espacées de 15 à 20 m.

Les tranchées et structures sont relevées au 1/100 et numérotées de 1 à n. L'enregistrement des structures marquées au sol a été effectué sur un cahier d'enregistrement simplifié.

En cas de découverte de vestiges archéologiques, le décapage a été élargi et des tranchées complémentaires ont permis d'appréhender et circonscrire au mieux certaines structures. Des sondages mécaniques (coupes des fossés) et manuels ont ensuite été nécessaires pour caractériser, évaluer la stratigraphie et dater les structures significatives mises au jour. Elles ont également été enregistrées au moyen de relevés plan/coupe au 1/20 et de photos numériques. Quelques logs (coupe stratigraphique géologique) ont été pratiqués dans différentes tranchées.

Le diagnostic comporte au final 76 tranchées d'une surface totale – fenêtres comprises – de 8552,83 m², soit 8,98 % de l'emprise totale. Si on omet les deux parcelles non diagnostiquées, le pourcentage d'ouverture atteint 9,50 %.

Tranchées, structures et sondages ont été relevés par un topographe (GPS).

Les tranchées ont été rebouchées au fur et à mesure de l'opération.

1.3.2 Difficultés techniques

La présence d'importants remblais et de pollution dans une grande partie de la zone est de l'emprise a rendu difficile le décapage (compacité des remblais), l'accès aux niveaux d'apparition des vestiges voire leur conservation.

On signalera également que la nature du substrat et son hétérogénéité ont parfois compliqué la lecture des faits, notamment dans la zone ouest.

Le sud-est de l'emprise est traversé par des lignes électriques aériennes haute tension. Les passages sous les lignes et les terrassements réalisés à proximité ont donc été surveillés afin de respecter les consignes de sécurité inhérentes à ce type de contrainte. Un écart d'au moins 5 m de part et d'autre des lignes doit être observé.

1.3.3 L'archivage des données

L'ensemble des éléments observés sur le terrain est présenté dans ce rapport sous forme d'inventaires reportés en annexes.

Les minutes de chantier sont numérotées de 1 à n, quelle que soit la nature du document : croquis de chantier, plan, coupe ou dessin de détail.

L'enregistrement est effectué par numéro de tranchée puis fait.

Un inventaire mobilier établit la liste exhaustive de tout le matériel extrait du diagnostic.



- structures
- chablis, fosses racinaires
- drains
- remblais
- sondages

Fig. 8 Plan général du diagnostic. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap



<p align="center">Ille-et-Vilaine (35) Commune de Noyal-Châtillon-sur-Seiche</p>	<p align="center"><i>Plan du diagnostic archéologique</i></p>		
<p align="center">"Secteur de l'Ise - Tranche 2"</p>	<p align="center">0 25 50 100 ech. 1/2000e </p>		
<p>Nom du fichier : NoyalChatillob_SecteurIseT2_D109271.dwg</p>	<p>Lambert 93 (CC48) - IGN 69</p>	<p>Mise à jour : 30/10/2015</p>	<p>Institut national de recherches archéologiques préventives</p>
<p align="center">Inrap Grano-Ouest / Service Topographique région Bretagne - 37, rue du Bignon - CS67737 - 35557 Cesson-Sévigné - tél./fax : 0223360067/60 - topo-go@inrap.fr Siège Inrap - 7, rue de Madrid - 75008 Paris - www.inrap.fr</p>			

2. Résultats

Le diagnostic du Secteur de l'Isère-tranche 2 a mis en évidence 97 anomalies (Fig. 8).

La majorité des faits étudiés sont des structures linéaires de type fossés. Les éléments mobiliers recueillis attestent d'occupations de la Protohistoire à nos jours.

2.1 Un réseau parcellaire structurant de la Protohistoire à l'Antiquité

2.1.1 Le chemin

Les tranchées de diagnostic réalisées dans la parcelle 35, 49, 359 et 360 ont permis d'observer la continuité des deux fossés parallèles d'orientation est-ouest déjà identifiés lors de l'opération de diagnostic de la ZAC des Deux Rivières.

Apparus sous une épaisseur très variable de sédiment de 0,50 à 1,10 m, les deux fossés ont été repérés dans toutes les tranchées de la parcelle 35 à l'exception de la tranchée 68, la plus à l'ouest. On signalera que la lecture de ces structures étaient relativement difficile du fait de la nature très variable du substrat, un second décapage étant même parfois nécessaire pour les retrouver. Cela vient confirmer que l'absence des fossés dans trois tranchées du premier diagnostic est certainement due à une mauvaise lecture plutôt qu'à une interruption du tracé.

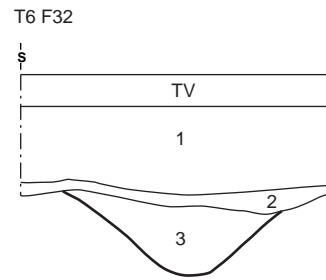
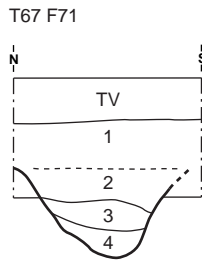
Compte tenu des difficultés d'intervention dans la zone est de l'emprise, le fossé sud a seulement été mis en évidence dans les tranchées 6 et 13. L'arasement du fossé nord ayant déjà été constaté dans la parcelle voisine (537), on suppose qu'il n'est pas conservé plus à l'est.

L'espacement observé entre les fossés varie entre 4 m et 5 m de large. En plan comme en coupe, aucune trace de niveau de circulation, bande de roulement ou ornière, n'a été repérée.

Lors de la première tranche, ce chemin avait été coupé à cinq endroits. Il a ici fait l'objet d'un sondage transversal tranchée 61 et trois coupes ont été réalisées dans le fossé sud (Fig. 9-10).

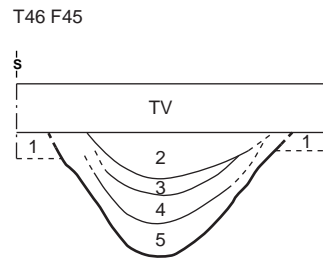
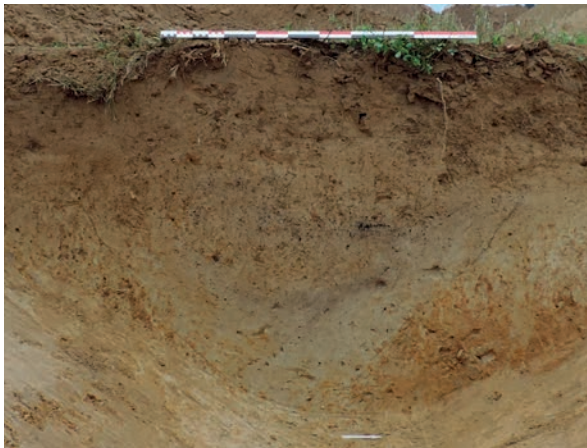
Le fossé nord a là encore un module plus faible que le fossé sud. Il varie de 0,70 m à 1,10 m de large pour 0,20 m de profondeur conservée au niveau du sondage de la tranchée 61. Il présente un profil en cuvette et son comblement est relativement homogène.

Plus marqué, le fossé sud a un profil en V à fond plat et mesure 0,75 à 1,70 m de large pour 0,54 à 0,80 m de profondeur. Il présente un remplissage plus ou moins rapide et une phase de reprise visible en partie supérieure. Sur le fond, on observe un dépôt de sédiment sablo-argileux gris hydromorphe qui trahit une stagnation d'eau dans le fond du fossé. De façon générale, on retrouve d'assez nombreux nodules de charbons de bois dans les parties supérieures du comblement, ce qui avait déjà été observé lors de la tranche 1.



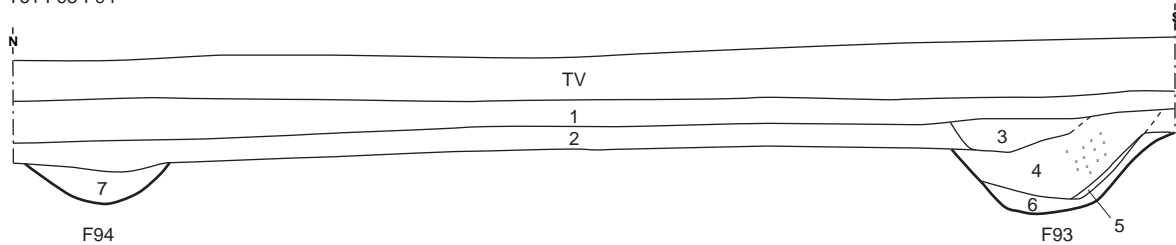
- 1 : limon sablo-argileux brun homogène
- 2 : limon sablo-argileux brun-gris, manganèse, homogène
- 3 : limon sablo-argileux gris clair oxydé, traces de charbons de bois
- 4 : limon sablo-argileux gris clair, traces de charbons de bois homogène

- 1 : limon argileux gris-orangé oxydé avec cailloux de quartz, plastique, rares fragments de terre cuite (remblai)
- 2 : argile grise foncée (stagnation eau) (remblai)
- 3 : limon argileux gris-orangé avec quelques petits cailloux de quartz



- 1 : interface : limon sablo-argileux brun-beige oxydé
- 2 : limon sablo-argileux brun-gris oxydé avec nombreux charbons de bois, un fragment de céramique en surface, quelques petits cailloux de quartz
- 3 : limon sablo-argileux gris-beige oxydé
- 4 : limon sablo-argileux gris clair à foncé, inclusions de manganèse
- 5 : limon sablo-argileux gris clair à gris-orangé, traces de manganèse

T61 F93-F94



- 1 : limon sablo-argileux brun, cailloux de quartz
- 2 : limon sablo-argileux brun-gris, traces de manganèse, cailloux de quartz
- 3 : limon sablo-argileux gris-brun clair oxydé, traces de manganèse
- 4 : limon sablo-argileux gris clair, traces de charbons de bois, traces de manganèse, cailloux de quartz

- 5 : altérite de schiste gris-orangé
- 6 : altérite de schiste gris-orangé, manganèse
- 7 : limon sablo-argileux brun-gris clair, manganèse
- x : concentration de manganèse

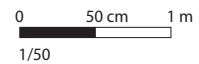


Fig. 9 Coupes des fossés du chemin. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap

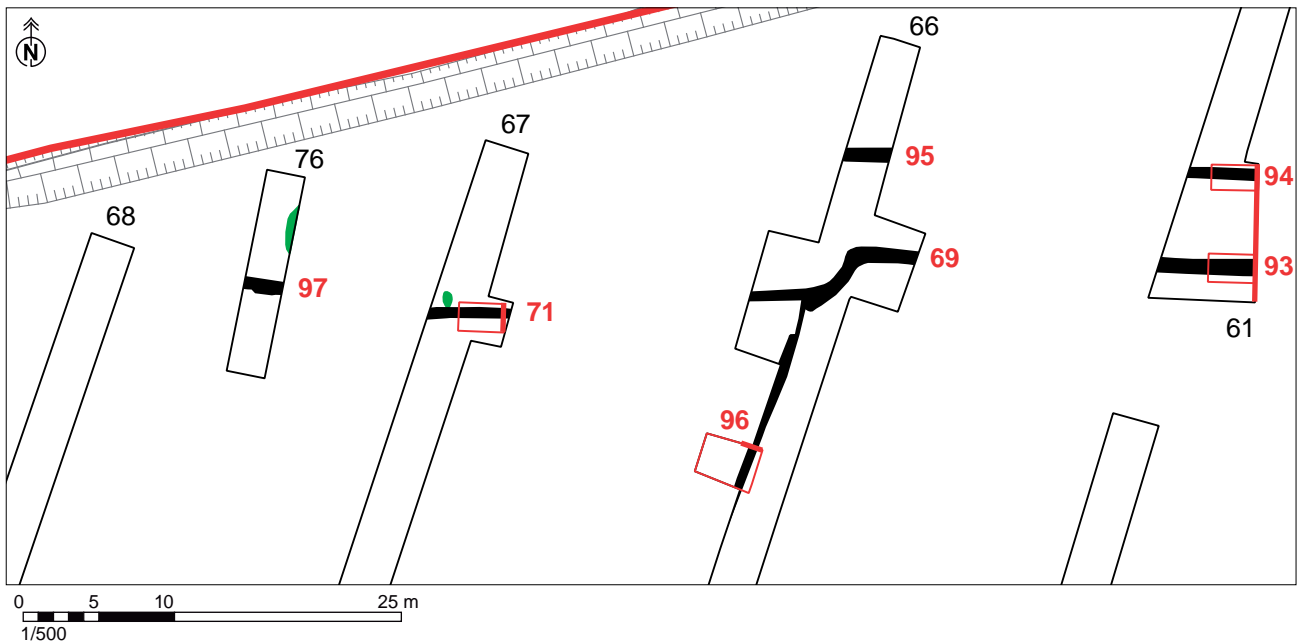


Fig. 10 Plan des fossés parcelaires anciens parcelle 35. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap

Si on compare les différents profils relevés lors des deux diagnostics, on remarque une certaine érosion des fossés à l'est et à l'ouest, dans les pentes.

Tranchée 66, le tracé du fossé sud dévie de son axe et forme un angle (Fig. 10-11).

Au niveau de cette déviation, un fossé d'orientation nord-est/sud-ouest (F96) vient se greffer au fossé sud (F69) au moyen d'un petit diverticule. Le fossé 96 présente en plan une interruption qui se situe à 2 m du chemin. Sa liaison avec le fossé du chemin est sans doute créée pour évacuer le trop plein d'eau. Le comblement de surface des fossés 69 et 96 trahit d'ailleurs la présence d'eau à ce niveau (limon gris) et diffère du comblement de surface du tronçon de fossé situé après cette déviation.

L'élargissement du décapage n'a pas permis de mettre au jour de structure ou de trace impactant le substrat au niveau de cette déviation, mais on peut imaginer la présence d'un aménagement ou pourquoi pas d'un arbre remarquable qu'on aurait cherché à éviter. Cette déviation peut également témoigner d'une reprise du tracé ; on distingue une interruption des fossés 69 et 96, qui ont même pu, à un moment donné, former une entrée à une parcelle. Cette reprise pourrait aussi être liée à la gestion de l'eau.



Fig. 11 Vue du tracé du chemin au niveau de la tranchée 66. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap

Le mobilier associé à ces fossés est encore plus rare que dans les parcelles précédemment diagnostiquées. Seul un tesson d'aspect protohistorique a été recueilli en surface du fossé 45 de la tranchée 46.

Ces deux fossés parallèles ont au final été suivis d'est en ouest sur près de 700 m de long.

La disparition du fossé nord dans les tranchées 67 et 68 (à l'est) pourrait s'expliquer par un problème de conservation de ce fossé, déjà peu profond au niveau de la tranchée 61. De même, on ne peut totalement exclure que l'absence du tronçon sud dans la tranchée 68 ne soit pas également due à une conservation différentielle.

La persistance et la régularité de ces fossés sur une longue distance les apparentent à des fossés bordiers de chemin.

Les éléments mobiliers recueillis dans le comblement des fossés lors des deux diagnostics se rapportent à la Protohistoire et à l'Antiquité. Des fragments de céramique datés de la Protohistoire au sens large, de l'âge du Fer et des I^{er}-III^e siècles de notre ère, ont également été retrouvés à proximité immédiate du tracé ; un vase est daté plus précisément du début du Bronze final. On notera également la présence d'une tombe à crémation secondaire du Haut-Empire (vase daté du dernier quart du I^{er} s. - premier quart du II^e s.) à une vingtaine de mètres au sud du chemin, entre les fossés 73 et 74. La présence de ces éléments mobilier suggère que le chemin est ancien et peut avoir perduré entre la Protohistoire et les premiers siècles de notre ère, même si on ne peut exclure que le mobilier soit résiduel et provienne de structures plus anciennes traversées par les fossés.

Encore une fois, aucune occupation ne peut être directement associée à ce chemin, mais il est fort probable qu'il participe à la structuration du territoire de la Protohistoire à l'Antiquité, et de fait soit contemporain de l'habitat de l'âge du Fer étudié ZAC Sud Seiche et/ou des enclos repérés en prospection aérienne au sud de l'emprise.

En l'état actuel des connaissances, il ne relie aucun pôle de peuplement connu à l'est ou à l'ouest. Dans l'axe, à l'est, on retrouve l'Ise, puis la Seiche. À l'ouest, se trouve un chemin creux, dans le prolongement de l'actuelle rue Albert Camus, qui pourrait avoir fossilisé la voie mise en évidence à l'est de la *villa* de La Guyomerais par les récentes opérations de fouille et surtout le diagnostic réalisé en septembre 2015 par B. Simier (Inrap), en amont du franchissement de la Seiche. Aucune trace de cette voie n'ayant été retrouvée dans les parcelles diagnostiquées du Secteur de l'Ise-tranche 2, on peut en effet penser que cette voie passe à l'ouest des parcelles 35 et 36, peut-être à l'emplacement de l'actuel chemin creux ou juste à l'ouest de ce dernier.

2.1.2 Les fossés parcellaires

Trois fossés d'orientation nord-est/sud-ouest ont également été repérés dans la parcelle 35 et pourraient être contemporains du chemin mis en évidence (Fig. 12-13).

Tranchée 50 et 69, le fossé 72/73 est apparu sous 0,60 m de sédiments et présente une largeur de 0,80 à 1 m. Sondé dans la tranchée 69, il est conservé sur seulement 25 cm. Son creusement en cuvette à fond plat est rempli d'un limon sablo-argileux gris homogène.

Des fragments de brique de datation indéterminée (protohistorique ou antique) ont été recoltés en surface de ce fossé dans la tranchée 50.

Distant de 7 m et quasiment parallèle au fossé 72/73, le fossé 74 est également apparu à 0,60 m de profondeur dans la tranchée 50. Seul le fond du fossé est conservé. Il présente un profil en cuvette de 0,60 m de large pour 12 cm de profondeur. Son comblement est identique à celui de F72/73.

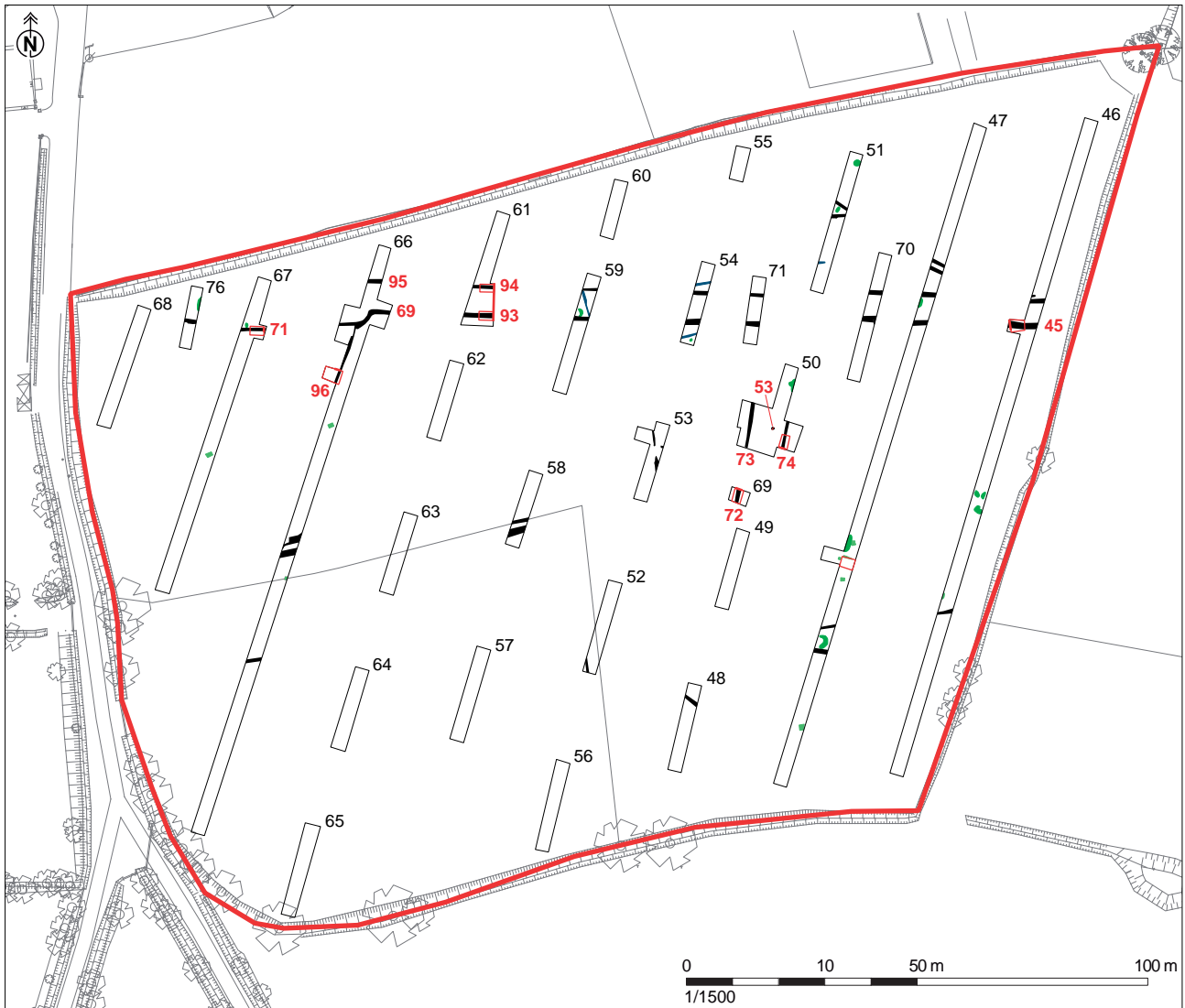
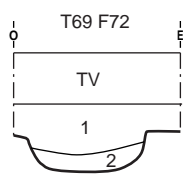
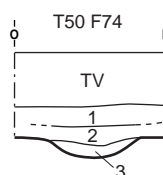
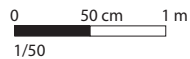


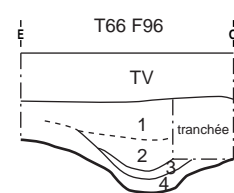
Fig. 12 Plan des sondages dans la parcelle 35. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap



1 : limon argileux brun clair homogène avec quelques cailloux de schiste, traces de charbons de bois
 2 : limon argileux sablo-argileux brun-gris homogène



1 : limon sablo-argileux brun-orangé
 2 : limon sablo-argileux brun-gris clair homogène
 3 : limon sablo-argileux gris clair, inclusions de manganèse, céramique



1 : limon sablo-argileux brun homogène
 2 : limon sablo-argileux brun-gris clair, traces de charbons de bois
 3 : limon sablo-argileux gris clair, traces de charbons de bois
 4 : limon sablo-argileux gris-orangé

Fig. 13 Coupes des fossés F72, F74 et F96. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap

Un tesson de datation protohistorique a été recueilli en surface de ce fossé, et 7 tessons apparus à quelques centimètres du bord (à 0,40 m de profondeur, iso. 4), sont également rapportables à la Protohistoire. Vu leur espacement, les fossés 72/73 et 74 pourraient délimiter un chemin.

Tranchée 66, le fossé 96, directement relié au fossé sud du chemin par un diverticule d'environ 2 m de long par 0,30 m de large, présente un profil en

cuvette évasé de 0,80 m de large pour 0,35 m de profondeur conservée. Son remplissage gris-orangé trahit la présence d'eau dans le fond du fossé.

Le tracé en plan et le mobilier associé à ces trois fossés suggèrent leur contemporanéité par rapport à l'axe du chemin. Ils participent certainement à la structuration de l'espace probablement dès la Protohistoire et peuvent avoir délimité des parcelles agricoles.

2.1.3 Le mobilier

En dehors des tessons découverts en surface des fossés parceliaires évoqués, la découverte de 16 tessons protohistoriques au niveau d'un chablis situé à l'extrémité nord de la tranchée 51 (à 0,30 et 0,50 m de profondeur) confirme la présence d'une occupation ancienne dans le secteur. L'ensemble de la céramique, non tournée, évoque davantage des productions de l'âge du Bronze.

2.2 Des indices d'une occupation gallo-romaine dans l'environnement proche

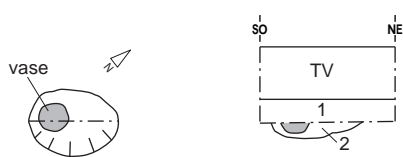
2.2.1 Une tombe à crémation secondaire du Haut-Empire

Tranchée 50, une tombe à crémation datée entre le I^{er} et le II^e siècle de notre ère a été mise au jour entre les fossés 73 et 74, à environ 0,50 m de profondeur. Elle se situe à 22 m au sud du chemin.

La partie inférieure d'un vase en céramique reposait en position verticale contre la paroi sud-sud-ouest d'une fosse ovulaire peu lisible d'environ 0,60 x 0,40 m, conservée sur 10 cm (Fig. 14-15). Le comblement de la fosse se compose d'un limon sablo-argileux brun comportant quelques charbons de bois, des fragments d'os brûlés et un élément métallique.

La partie supérieure du vase a été écrêtée lors du décapage.

T50 F53



- 1 : limon sablo-argileux brun clair homogène
- 2 : limon sablo-argileux brun, quelques charbons de bois, os brûlés, cailloux de quartz, objet métallique

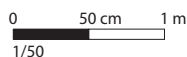


Fig. 14 Plan et coupe de la sépulture F53, tranchée 50. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap

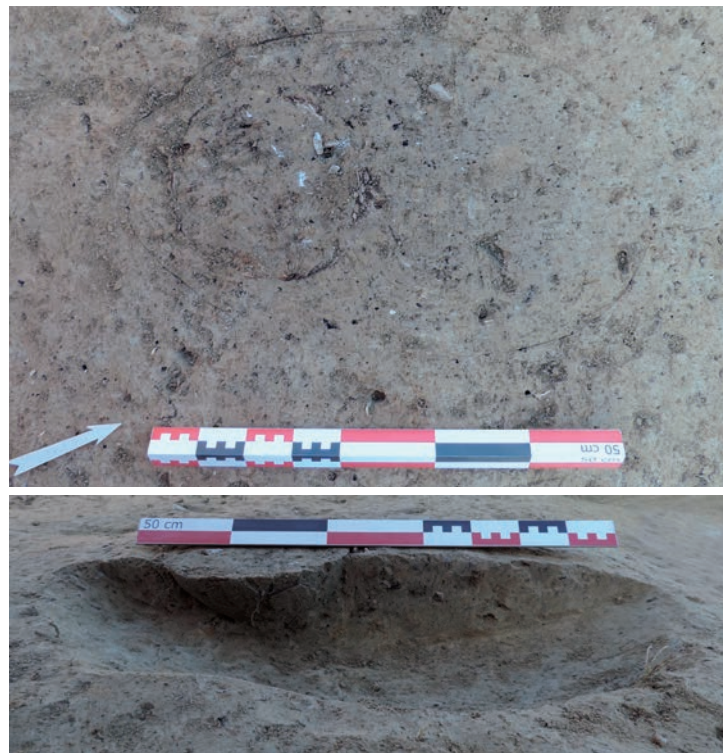


Fig. 15 Vues en plan et coupe de la sépulture F53. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap

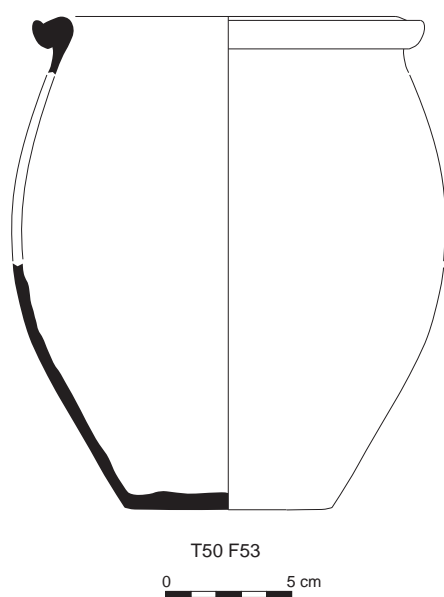


Fig. 16 Vase de la tombe F53, tranchée 50.
Crédit Richard Delage, Inrap

Étude de la céramique – Richard Delage, Inrap

Céramique commune de mode B en pâte grise dégraissée peu cuite. Forme à lèvres en gouttière (CoB7 de la classification temporaire du mobilier céramique des fouilles de la *villa* de Noyal et ses abords) (Fig. 16).

Cette forme a été utilisée comme urne funéraire à Saint Jacques-de-la-Lande, sépulture 1-39 (Pouille 2009).

Datation : dernier quart du I^{er} s. - premier quart du II^e s.

Comparaisons :

- Domloup, le Petit Bénazé, str. 303, n°100 à 107, datée de la fin du I^{er} s. (Hamon 2015, fig. 25, p. 58)
- Domloup, le Petit Bénazé, st. 192, n°144, datée des premières décennies du II^e s. (Hamon 2015, fig. 24, p. 55)
- Chavagne, str. 1253, n°8-14, datée du premier quart du II^e s. (Le Gall, Juhel 2013, fig. 101-103)
- Rennes, Parking de la place Hoche, fossé F4, n°19-21, daté du début du II^e s. (Pouille 2008, fig. 16).

Étude de la tombe à crémation – Myriam Le Puil-Textier, Inrap

Le dépôt

Le dépôt est constitué d'un vase cinéraire en céramique, fortement érodé puisqu'il n'est conservé que sur une hauteur de 8 cm.

Le contenu du vase cinéraire

Le vase contenait des esquilles osseuses visibles dès la surface. Le comblement de l'urne, composé de limon sablo-argileux brun, comprenait également quelques charbons de bois. Le dépôt osseux étant incomplet, il a fait l'objet d'un tri à sec puis d'un tamisage (mailles 315 et 5 microns), dans le but de récolter, outre les ossements, les éventuels charbons de bois ou graines afin de réaliser des analyses (anthracologie, carpologie).

Données biologiques

Les ossements recueillis dans le fond de l'urne ont un poids total de 67,16 g (Fig. 17). Ils correspondent aux vestiges osseux très partiels d'un sujet de taille adulte d'après les quelques éléments dont nous disposons : un fragment de voûte crânienne, épaisseur et diamètre des os longs. Les esquilles se composent essentiellement de fragments de diaphyses des os longs des membres inférieurs (tibias et fémurs), dont la longueur oscille entre 2 mm et 5 cm maximum. On ne dénombre qu'un seul fragment du squelette céphalique (neurocrâne) et aucun reste dentaire.

Fig. 17 Représentation pondérale de l'amas osseux par région anatomique (en g). Crédit Myriam Le Puil-Textier, Inrap

Crâne	Tronc	Membres supérieurs	Membres inférieurs	Membres indéterminés	Indéterminés	Total
1,10	-	-	35,52	24,42	6,12	67,16

La température de combustion

La couleur de l'ensemble des os est blanche. Cette coloration abonde dans le sens d'une combustion poussée¹. Elle induit également une dureté de l'os² qui conduit à une meilleure conservation que les os moins brûlés.

Vestiges d'une modeste unité funéraire antique ?

La tombe est apparue isolée, néanmoins la forte érosion dont elle a souffert laisse supposer la disparition d'autres structures de ce type. Les petites

¹ Bonucci et Graziany, 1975, proposent une classification des couleurs en fonction du degré de combustion : noir : 300-350°; gris : 550-600°; blanc : > 700°.

² Duday H., Depierre G., Janin T., 2000.

unités funéraires dispersées dans le paysage agraire sont en effet nombreuses pour cette période du Haut-Empire aussi bien en Armorique que dans le reste de la Gaule (Monteil, Tranoy 2008). Au niveau régional, les découvertes anciennes et plus récentes, effectuées dans le cadre d'opérations d'archéologie préventive, font état d'unités funéraires constituées le plus souvent de deux à trois et plus rarement d'une dizaine de sépultures (Galliou, 1989 ; Blanchet 2004). Il est bien rare par ailleurs de pouvoir faire le lien entre l'aire funéraire et l'habitat antique contemporain³. Cette tombe illustre la pratique de la crémation prédominante durant la période du Haut-Empire. Malheureusement le dépôt cinéraire, partiellement conservé, n'apporte que des informations restreintes sur l'identité biologique du défunt et les pratiques funéraires mises en œuvre. Si le sujet est de taille adulte, il n'est pas possible de préciser davantage l'âge au décès. La région anatomique la mieux représentée au fond du vase cinéraire est celle des membres inférieurs. Enfin, la température de combustion a été intense et soutenue. L'absence de mobilier peut être due à l'état de conservation de la tombe⁴, mais elle ne surprend pas dans la mesure où le mobilier funéraire reste très modeste ou absent dans les ensembles funéraires armoricains de cette période. La plupart des tombes ne comportant en effet qu'un seul vase en céramique, l'urne elle-même. Le dépôt d' « offrande » secondaire⁵ est plus rarement constaté.

La datation de la tombe et son emplacement à proximité du chemin renforcent l'hypothèse selon laquelle le chemin est encore perçu dans les premiers siècles de notre ère.

2.3 Les structures modernes et contemporaines

La concordance avec les limites cadastrales napoléoniennes (1812) nous amène à proposer une datation moderne à contemporaine d'un certain nombre de structures (Fig. 18).

À l'ouest de l'emprise, on retrouve les limites de la parcelle 36, ainsi que de rares fosses ou fossés ayant livré du mobilier attribuable à la période moderne (terre cuite et/ou ardoise). Quelques caves à pommiers témoignent également de l'évolution du paysage.

À l'est de l'emprise, le chemin creux orienté nord-sud visible sur le cadastre ancien et actuel est apparu dans les tranchées 35 et 36 à 0,50-0,60 m de profondeur. Il mesure 5 à 7 m de large pour environ 1,20 m de profondeur. Ce chemin creux a été entièrement comblé de déchets en tout genre : plastique, béton, métal, souches...(Fig. 19 à 21).

Tranchée 1, des traces de la démolition d'un bâtiment visible sur le cadastre napoléonien ont été observées lors du décapage. Quelques fragments de schiste pourpre, terre cuite et céramique ont été recueillis, notamment en surface de la fosse 1. Les éléments mobilier sont datés de la période moderne ou contemporaine.

Enfin, l'exploitation maraîchère et l'installation des serres a laissé des traces dans le sous-sol telles que les trous circulaires des plots en béton (diamètre 0,40 m) matérialisant la structure porteuse des chapelles, ou des fossés/

³ On peut citer par exemple le site de Brielles (Pouille 2014) qui documente de manière exceptionnelle au niveau régional, le lien direct entre l'habitat, *pars rustica* d'un domaine agricole, et le lieu dévolu aux morts à l'époque du Haut-Empire.

⁴ La fosse a livré quelques résidus de combustion : charbons de bois, rares esquilles d'os brûlés et un élément métallique (clou ?). Ce type de rejet se rencontre fréquemment en contexte régional.

⁵ Objet déposé dans le lieu de sépulture définitif, après la crémation.

tranchées d'évacuation tout autour des bâtiments qui reprennent les limites parcellaires (Fig. 22 à 27).

Fig. 18 Superposition du plan de la zone est avec le cadastre napoléonien. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap



2.4 Les structures non datées

À l'issue du diagnostic, quelques structures restent non datées même si elles participent certainement à l'une ou l'autre des occupations mises en évidence. La quasi-totalité des structures concernées sont des fossés. Certains se situent dans le prolongement de ceux déjà identifiés et sondés lors de la tranche 1.

Fig. 19 Le chemin creux à l'est de l'emprise. Niveau d'apparition. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap



Fig. 20 Coupe du chemin creux à l'est de l'emprise. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap



Fig. 21 Détail du comblement du chemin creux : métal, plastique... Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap





Fig. 22 Fossé 2, tranchée 2. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap



Fig. 23 Fossés 19, 20, 21, tranchée 2. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap



Fig. 24 Chemin 39, tranchée 21. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap



Fig. 25 Limites des remblais (sédiment jaune), tranchée 42. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap



Fig. 26 Plots bétons des serres, tranchée 2. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap



Fig. 27 Plot béton des serres, tranchée 2. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap

3. Conclusion

Le diagnostic du Secteur de l'Isse - tranche 2 a permis de mettre en évidence quelques vestiges archéologiques dont la datation s'étend de la Protohistoire à nos jours (Fig. 28).

Dans la continuité du diagnostic de la ZAC des Deux Rivières, on retrouve les deux fossés parallèles qui traversent l'emprise selon un axe est-ouest. Ces fossés, suivis sur près de 700 m, matérialisent vraisemblablement un chemin ancien. Les indices mobiliers recueillis lors des deux opérations suggèrent une perdurance de cet axe peut-être dès la Protohistoire et jusqu'aux premiers siècles de notre ère. Aucune occupation ne peut être directement associée à ce chemin, mais il est fort probable qu'il participe à la structuration du territoire, et de fait soit contemporain de l'habitat de l'âge du Fer étudié ZAC Sud Seiche et/ou des enclos repérés en prospection aérienne au sud de l'emprise.

En l'état actuel des connaissances, il ne relie aucun pôle de peuplement connu à l'est ou à l'ouest de l'emprise, mais au regard du contexte archéologique, il pourrait faire partie d'un réseau viaire plus vaste, et même être associé à la voie gallo-romaine située à l'est de la *villa* de La Guyomerais. N'ayant pas été reconnue dans l'emprise, cette dernière peut être restituée sous le chemin creux actuel (rue Albert Camus) ou légèrement plus à l'ouest.

Quelques fossés parcellaires d'orientation nord-est/sud-ouest semblent contemporains de ce chemin et contribuent aussi à la structuration de l'espace, probablement dès la Protohistoire. Ils peuvent avoir délimité des parcelles agricoles voire d'autres cheminements.

Une tombe à crémation secondaire datée du Haut-Empire (dernier quart I^{er} s.-premier quart II^e s.), a également été mise au jour à une vingtaine de mètres au sud du chemin, entre deux fossés parcellaires. La datation de la tombe et son emplacement à proximité du chemin renforcent l'hypothèse selon laquelle cet axe viaire est encore perçu dans les premiers siècles de notre ère.

Les autres structures identifiées lors de ce diagnostic sont essentiellement des fossés parcellaires et/ou de drainage qui appartiennent à une organisation du paysage récente.

D'importants remblais ont en outre été reconnus sur une grande partie de l'est de l'emprise et rappellent les remaniements qu'a subis cette zone depuis l'installation de serres maraîchères jusqu'à leur déconstruction et la remise en culture des terrains. L'installation de serres à la fin du XX^e siècle a également laissé des traces dans le sous-sol (plots bétons, tranchées d'évacuation...), et des déchets ont été ponctuellement enfouis sous le niveau de labour.

Enfin, quelques fossés restent non datés. Ni leur typologie ni leur orientation ne permettent de les associer à une occupation précise.

Au final, ce second diagnostic au sud de la commune n'a pas mis en évidence de zone d'activité dense ou structurée mais a entraîné la découverte de plusieurs indices qui suggèrent la présence d'occupations anciennes aux abords de l'emprise. Ces éléments sont aussi les témoins d'une structuration et d'une exploitation du terroir dès la Protohistoire.

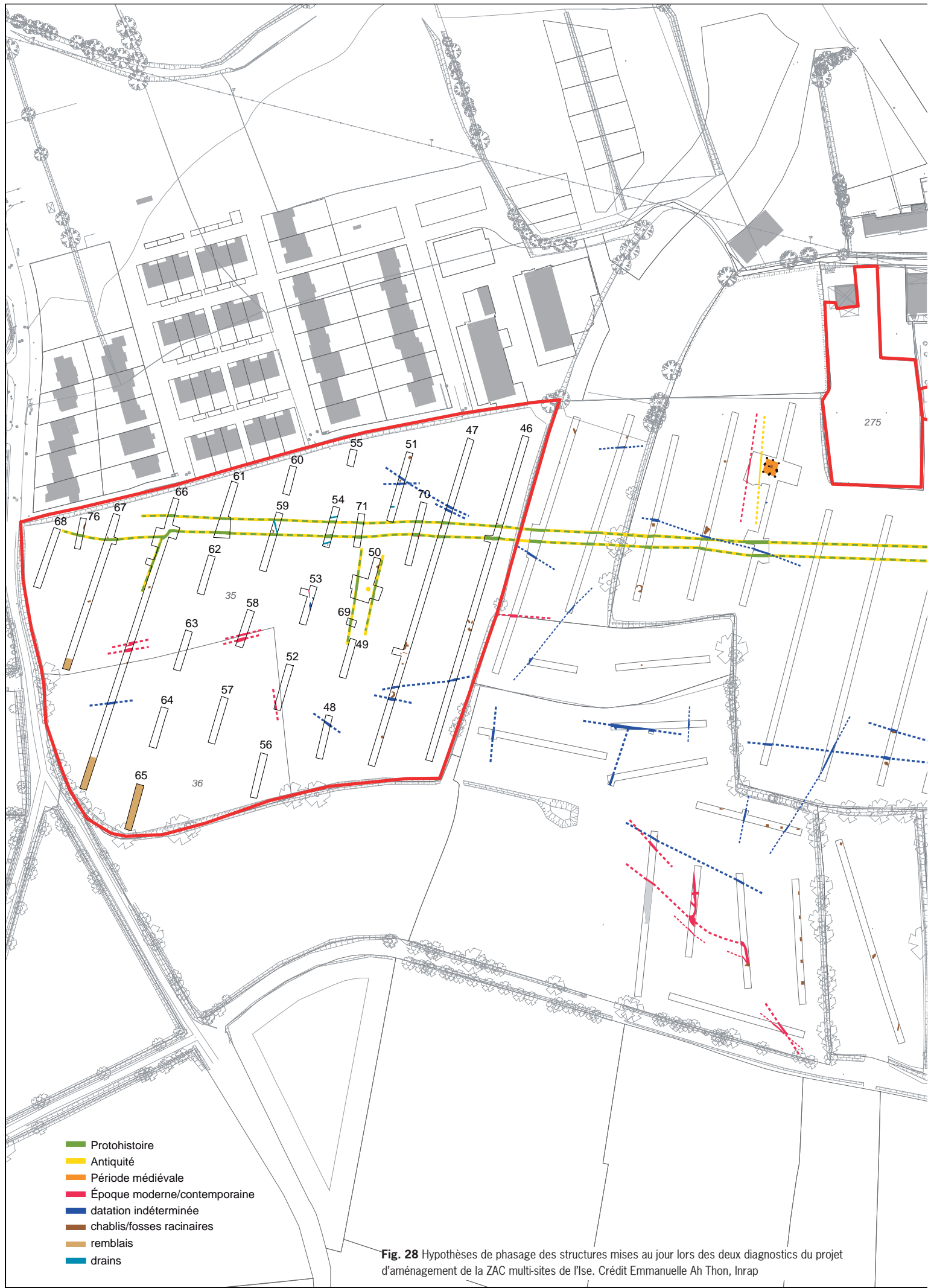
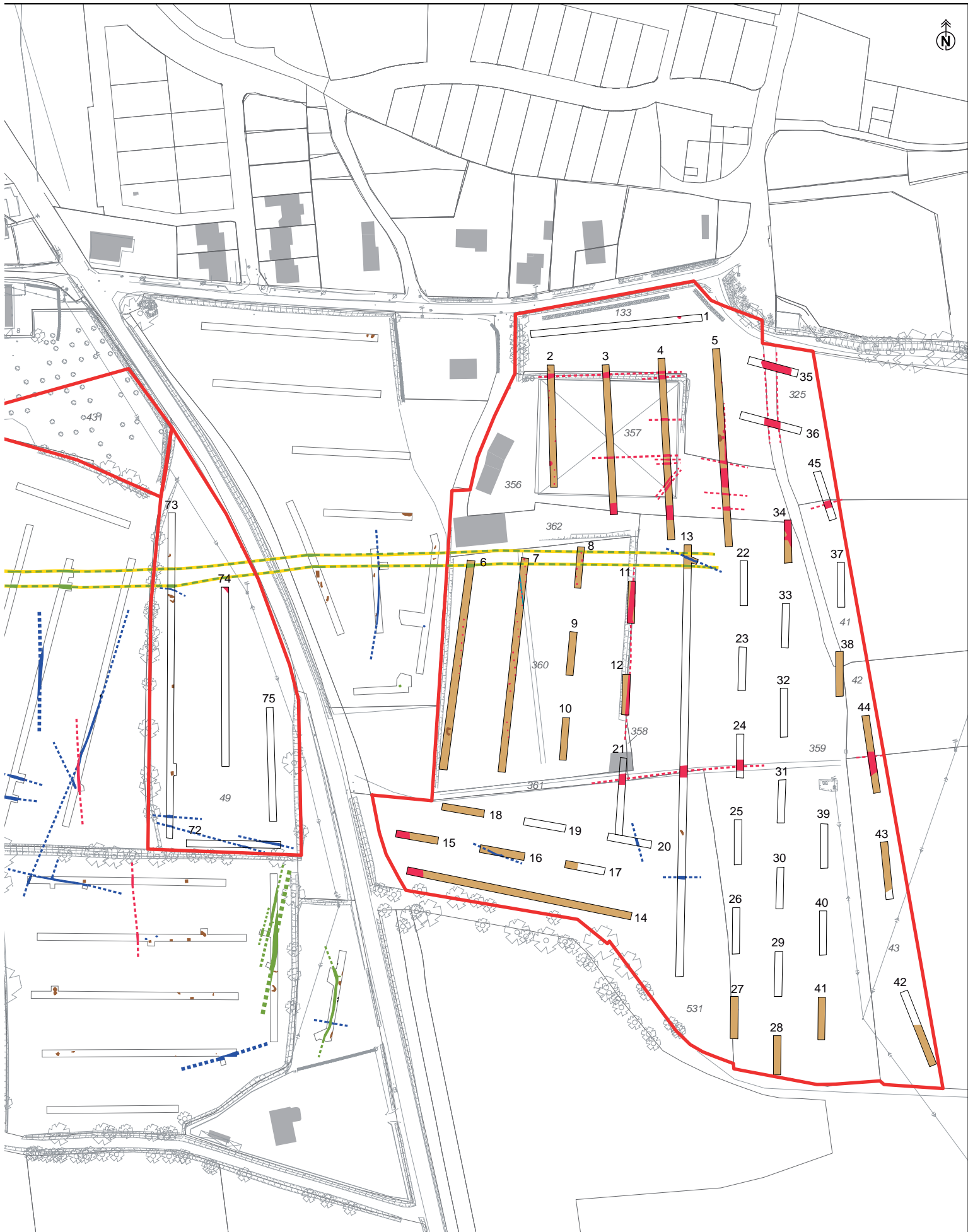


Fig. 28 Hypothèses de phasage des structures mises au jour lors des deux diagnostics du projet d'aménagement de la ZAC multi-sites de l'Isle. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap



Ille-et-Vilaine (35) Commune de Noyal-Châtillon-sur-Seiche		Plan phasé du diagnostic archéologique		Inrap ⁺ <small>Institut national de recherches archéologiques préventives</small>
<i>“Secteur de l’Ise - Tranche 2”</i>		0 25 50 100 ech. 1/2000e		
Nom du fichier : NoyalChatillob_SecteurIsleT2_D109271.dwg		Lambert 93 (CC48) - IGN 69		Mise à jour : 30/10/2015
<small>Inrap Grana-Ouest / Service Topographique région Bretagne - 37, rue du Bignon - CS67737 - 35557 Cesson-Sévigné - tél./fax : 0223360067/60 - topo-go@inrap.fr Siège Inrap - 7, rue de Madrid - 75008 Paris - www.inrap.fr</small>				

4. Bibliographie

Sources cartographiques

Archives départementales d'Ille-et-Vilaine [en ligne]
Châtillon-sur-Seiche, 3P5616,
section C2 de la Rivière, parcelles
343-682 (ca.1812).

Sources manuscrites

Glad, le portail des patrimoines de Bretagne. Inventaire général du patrimoine culturel
Inventaire préliminaire : Ille-et-Vilaine. Auteur de la notice : Véronique Orain. Année de rédaction : 2008.

Bibliographie

Ah Thon 2014

AH THON (E.) – *Noyal-Châtillon-sur-Seiche, Ille-et-Vilaine, ZAC des Deux Rivières, tranche 1*. Rapport final d'opération de diagnostic. Rennes : Inrap Grand Ouest, 2014.

Aubry 2005

AUBRY (L.) – *Noyal-Châtillon-sur-Seiche, Ille-et-Vilaine, ZAC Sud Seiche*. DFS de diagnostic archéologique. Rennes : Inrap Grand Ouest, 2005.

Aubry 2011

AUBRY (L.) – *Noyal-Châtillon-sur-Seiche, Ille-et-Vilaine, Voie de désenclavement le long de la RD 34*. Rapport final d'opération de diagnostic. Rennes : Inrap Grand Ouest, 2012.

Aubry 2012

AUBRY (L.) – *Noyal-Châtillon-sur-Seiche, Ille-et-Vilaine, Avenue des Monts Gaultier*. Rapport final d'opération de diagnostic. Rennes : Inrap Grand Ouest, 2012.

Blanchet 2004

BLANCHET (S.) – *Chantepie « Les rives du Blosne » (35)*. DFS de diagnostic archéologique. Rennes :

Inrap Grand Ouest, 2004.

Bonucci, Graziani 1975

BONUCCI (E.), GRAZIANI (G.) – *Comparative thermogravimetric, X-ray diffraction and electron microscope, investigations of burnt bones from recent, ancient and prehistoric age*. Acta Della Academia Nazionale dei Lincei, série 8, 59, 5, p. 518-533.

Duday, Depierre, Janin 2000

DUDAY (H.), DEPIERRE (G.), JANIN (T.) – Validation des paramètres de quantification, protocoles et stratégies dans l'étude anthropologique des sépultures secondaires à incinération. L'exemple des nécropoles protohistoriques du Midi de la France. In *Archéologie de la Mort, archéologie de la tombe au premier Âge du Fer*. Actes du XXI^e Colloque International de l'Association Française pour l'étude de l'âge du Fer. Conques-Montrozier, 8-11 mai 1997. Monographies d'Archéologie Méditerranéennes 5, p.7-30.

Ferrette 2011

FERRETTE (R.) – *Noyal-Châtillon, 34 rue des Potiers*. Rapport final d'opération de diagnostic. Rennes : Inrap Grand Ouest, 2011.

Freitas 2012

FREITAS (J.) – *Noyal-Châtillon-sur-Seiche, Ille-et-Vilaine, ZAC Centre ville, îlot Floratrait et îlot Presbytère, tranche 1*. Rapport final d'opération de diagnostic. Rennes : Inrap Grand Ouest, 2012.

Galliou 1989

GALLIOU (P.) – *Les tombes romaines d'Armorique. Essai de sociologie et d'économie de la mort*. DAF, Paris.

Hamon 2006

HAMON (A.-L.) – *Noyal-Châtillon-sur-Seiche, Ille-et-Vilaine, ZAC Sud*

Seiche. Une occupation rurale de la transition La Tène finale/Antiquité. DFS de fouille archéologique. Rennes : Inrap Grand Ouest, 2006.

Hamon 2015

HAMON (A.-L.) – *LGV Le Mans-Rennes, section 1 Domloup, Ille-et-Vilaine, Le Petit Bénazé. Une occupation du I^{er} au III^e siècle après J.C., aperçu sur l'organisation de l'espace rural en territoire riedone*. Rapport final d'opération de fouille. Rennes : Inrap Grand Ouest, 2015.

Le Gall, Juhel 2013

LE GALL (J.), JUHEL (L.) – *Ille-et-Vilaine, Chavagne, la Touche. Occupations rurales, du Néolithique à nos jours*. Rapport final d'opération de fouille. Rennes : Inrap Grand Ouest, 2013.

Monteil, Tranoy 2008

MONTEIL (M.), TRANOY (L.) – *La France gallo-romaine*. Coll. La Découverte, Paris, 2008.

Pouille 2008

POUILLE (D.) (dir.) – *Rennes Antique*. Rennes : PUR, 2008.

Pouille 2009

POUILLE (D.) – *Saint-Jacques-de-la-Lande, Noyal-Châtillon-sur-Seine, Z-A mi Voie*. Rapport final d'opération de diagnostic. Rennes : Inrap Grand Ouest, 2009.

Pouille 2014

POUILLE (D.) – *Éléments de structuration de l'espace d'un domaine antique, Brielles, (Ille-et-Vilaine)*. Rapport final d'opération de fouille. Rennes : Inrap Grand Ouest, 2013.

Sicard 2014

SICARD (S.) – *Noyal-Châtillon-sur-Seiche, Ille-et-Vilaine, « Forêt et le Pré Noë »*. Rapport final d'opération de diagnostic. Rennes : Inrap Grand Ouest, 2014.

III. Inventaires techniques

Inventaire n° 1 – Inventaire des faits

Tr	Fait	Nature	Niv. apparition	Dimensions (en m)				Description	Mobilier	Datation
				Long.	Larg.	Prof.	Diam.			
1	1	empierrement	0,70		1,00			blocs de schiste mélangés à du limon argileux	céramique	Contemp.
2	2	tranchée	0,70		1,80			substrat remanié (schiste) mélangé à de la terre végétale		Contemp.
2	3	plot béton	0,80				0,40			Contemp.
2	4	plot béton	0,80				0,40			Contemp.
2	5	plot béton	0,80				0,40			Contemp.
2	6	plot béton	0,80				0,40			Contemp.
2	7	plot béton	0,80				0,40			Contemp.
2	8	plot béton	0,75				0,40			Contemp.
2	9	fosse	0,85		1,60			terre végétale + débris végétaux		Contemp.
2	10	plot béton	0,95				0,40			Contemp.
2	11	plot béton	0,95				0,40			Contemp.
2	12	plot béton	0,95				0,40			Contemp.
3	13	tranchée	0,50		2,30			substrat remanié (schiste) mélangé à de la terre végétale		Contemp.
3	14	plot béton	0,50				0,40			Contemp.
3	15	fossé	0,95		0,60			limon argileux brun-gris meuble		Contemp.
4	16	fossé ?	0,70		0,80			substrat remanié (schiste) oxydé		Contemp.
4	17	tranchée	0,70		1,70			limon brun foncé avec cailloux de quartz		Contemp.
4	18	fossé	0,80		0,80			limon argileux brun-gris homogène	céramique	Contemp.
4	19	fossé	0,80		0,80			limon brun-gris avec inclusions végétales		Contemp.
4	20	fossé	0,80		0,50			limon gris-brun clair homogène		Contemp.
4	21	fossé	0,95		0,90			limon argileux gris-brun clair homogène		Contemp.
4	22	tranchée	0,80		0,50			verre concassé		Contemp.
4	23	tranchée	0,70		0,70			limon brun-orangé homogène		Contemp.
5	24	fosse/tp	0,60		0,70			limon sablo-argileux brun clair homogène		Indéterm.
5	25	fossé	0,60					limon argileux brun clair homogène		Contemp.
5	26	chablis	0,70		1,20			limon sablo-argileux gris-brun clair, micro charbons de bois		Indéterm.
5	27	chablis	0,70		0,90			limon sablo-argileux gris-brun clair, micro charbons de bois		Indéterm.
5	28	chablis	0,70		2,80			limon sablo-argileux gris-brun clair, micro charbons de bois		Indéterm.
5	29	fossé	0,70		1,20			limon brun clair, verre, brique, pierre		Contemp.
5	30	dépotoir	0,70		8,00			souche, pneus, jantes, plastique, verre		Contemp.
5	31	fossé	0,70		0,50			limon argileux brun-gris homogène	céramique	Contemp.
6	32	fossé	1,10		0,80			limon sablo-argileux brun-gris homogène		Proto/Ant.
13	33	fossé	0,90		0,70			limon sablo-argileux brun-clair homogène, traces de charbons de bois		Indéterm.
13	35	chemin	0,50		4,80			schiste compacté mélangé à du limon argileux orangé-brun		Contemp.

Tr	Fait	Nature	Niv. apparition	Dimensions (en m)				Description	Mobilier	Datation
				Long.	Larg.	Prof.	Diam.			
16	37	fossé	1,10		0,60			limon sablo-argileux gris oxydé, quartz		Indéterm.
20	38	fossé	0,70		0,70			limon sablo-argileux grisâtre, quartz		Contemp.
21	39	chemin	0,50		4,40			schiste compacté mélangé à du limon argileux orangé-brun		Contemp.
24	40	chemin	0,50		4,30			schiste compacté mélangé à du limon argileux orangé-brun, béton		Contemp.
35	41	chemin	0,50		13,00			chemin creux remblayé par terre, souches, déchets (fer, plastique, verre...)		Contemp.
36	42	chemin	0,60		5 à 7	1,20		chemin creux remblayé par terre, souches, déchets (fer, plastique, verre...)		Contemp.
46	43	fossé	0,50		0,90			limon sablo-argileux brun-gris, cailloux de quartz		Indéterm.
46	44	cave fruitier ?	0,50		1,30			limon sablo-argileux brun homogène		Contemp.
46	45	fossé	0,50		1,40			limon sablo-argileux brun clair, nombreux charbons de bois		Proto/Ant.
46	46	fosse ou extrémité de fossé	0,50		0,50			limon sablo-argileux brun clair, terre cuite, charbons de bois		Contemp.
47	47	fossé	0,50		1,10			limon sablo-argileux brun clair, quartz, inclusions de schiste altéré		Indéterm.
47	48	fossé	0,50		0,60			limon sablo-argileux brun clair, quartz		Indéterm.
47	49	fosse	0,50	0,65	0,50			limon sablo-argileux brun clair, quartz		Indéterm.
47	50	fosse	0,50		0,90			limon sablo-argileux brun clair, quartz		Indéterm.
47	51	fossé	0,50		0,80			limon sablo-argileux brun-gris clair, quartz		Indéterm.
48	52	fossé	0,60		0,80			limon sablo-argileux brun-gris clair, quartz		Indéterm.
50	53	fosse à incinération - urne	0,50	0,60	0,42	0,10		limon sablo-argileux brun, charbons de bois, os brûlés, quartz	céramique	Antique
51	54	fossé	0,60		0,70			limon sablo-argileux brun-gris homogène		Indéterm.
51	55	fossé	0,60		0,70			limon sablo-argileux brun-gris homogène		Indéterm.
51	56	chablis	0,60						céramique	Indéterm.
52	57	fossé	0,60		0,70			limon sablo-argileux brun-gris clair, blocs de quartz		Indéterm.
53	58	fossé ?	0,60		0,50-0,90			limon sablo-argileux gris clair homogène		Contemp.
53	59	fossé ?	0,60		0,60			limon sablo-argileux gris clair homogène		Contemp.
53	60	indéterminé	0,60		0,50			limon sablo-argileux gris clair homogène		Indéterm.
54	61	drain	0,40		0,50			limon sablo-argileux brun-gris clair, manganèse		Contemp.
54	62	tp/fosse	0,40	0,50	0,70			limon sablo-argileux brun-gris clair, homogène		Indéterm.
54	63	fossé	0,35		0,60			limon sablo-argileux brun-gris clair, manganèse		Proto/Ant.
58	64	fossé	0,50		1,40			limon sablo-argileux brun, racines, quartz		Moderne
58	65	fossé	0,50		0,70			limon sablo-argileux brun, racines, quartz		Moderne
59	66	fossé	0,50		0,90			limon sablo-argileux brun-gris, homogène		Proto/Ant.
66	67	fossé	0,70		1,60			limon sablo-argileux brun avec nombreux cailloux de quartz		Moderne
66	69	fossé	1,00		0,90			limon sablo-argileux brun, quartz		Proto/Ant.
66	70	fossé	0,85		0,80			limon sablo-argileux brun-gris clair avec nombreux cailloux de quartz, quelques charbons de bois		Moderne
69	72	fossé	0,55		0,80	0,25		limon sablo-argileux brun-gris homogène, quelques cailloux de quartz, charbons de bois		Proto/Ant.
50	73	fossé	0,60		1,00			limon sablo-argileux brun-gris homogène, quelques cailloux de quartz, charbons de bois, terre cuite		Proto/Ant.
50	74	fossé	0,60		0,80			limon sablo-argileux brun-gris homogène, quelques cailloux de quartz, charbons de bois, terre cuite	céramique	Proto/Ant.

Tr	Fait	Nature	Niv. apparition	Dimensions (en m)				Description	Mobilier	Datation
				Long.	Larg.	Prof.	Diam.			
70	76	fossé	0,60		1,10			limon sablo-argileux brun-gris clair, quelques charbons de bois, cailloux de quartz		Proto/Ant.
70	77	fosse ?						limon sablo-argileux brun-gris clair, homogène, cailloutis		Proto/Ant.
71	78	fossé	0,70		1,20			limon sablo-argileux brun-gris clair, quelques charbons de bois, cailloux de quartz		Proto/Ant.
71	79	fossé	0,70		0,95			limon sablo-argileux brun-gris clair, quelques charbons de bois, cailloux de quartz		Proto/Ant.
72	80	fossé	0,70		0,70-1,00			limon sablo-argileux brun-gris clair, charbons de bois, terre cuite, cailloux de quartz	terre cuite	Indéterm..
73	81	fossé	0,70		0,70			limon sablo-argileux brun-gris clair, charbons de bois, cailloux de quartz		Indéterm.
73	82	fossé	0,70		1,10			limon sablo-argileux brun foncé, inclusions de plaquettes de schiste altéré		Indéterm.
73	83	fossé	0,65		0,40			limon sablo-argileux brun-gris clair, charbons de bois, cailloux de quartz		Indéterm.
73	84	fossé	0,65		0,90			limon sablo-argileux brun-gris clair, charbons de bois, cailloux de quartz		Proto/Ant.
73	85	fossé	0,70		0,70			limon sablo-argileux brun-gris clair, charbons de bois, cailloux de quartz		Proto/Ant.
46	86	fossé	0,65		1,00			limon sablo-argileux gris, manganèse		Proto/Ant.
47	87	fossé	0,70		1,30			limon sablo-argileux brun-gris foncé, nombreux charbons de bois		Proto/Ant.
47	88	fossé	0,80		0,90			limon sablo-argileux gris, nombreuses inclusions de manganèse		Proto/Ant.
54	89	fossé	0,50		1,20			limon sablo-argileux brun-gris clair, inclusions de manganèse		Proto/Ant.
54	90	fossé	0,60		0,90			limon sablo-argileux brun-gris clair, inclusions de manganèse		Proto/Ant.
59	91	fossé	0,50		1,00			limon sablo-argileux brun-gris clair, inclusions de manganèse		Proto/Ant.
59	92	fossé	0,60		0,70			limon sablo-argileux brun-gris clair, inclusions de manganèse		Proto/Ant.
61	93	fossé	0,80		1,10			limon sablo-argileux gris avec inclusions de manganèse, quartz		Proto/Ant.
66	95	fossé	0,80		1,00			limon sablo-argileux gris avec nombreuses inclusions de manganèse, quartz		Proto/Ant.
66	96	fossé	0,80		0,30-0,80			limon sablo-argileux gris avec inclusions de manganèse, quartz		Proto/Ant.
76	97	fossé	1,10		0,90			limon sablo-argileux gris avec inclusions de manganèse, quartz		Proto/Ant.

Inventaire n° 2 – Inventaire du mobilier

Céramique			
Réf. archéo.	Chronologie	NR	
Tr. 1, F. 1, surf.	Moderne/contemporain	3	
Tr. 3, (-50 cm)	Moderne/contemporain	1	
Tr. 37 (-50 cm)	Protohistoire ancienne	2	
Tr. 4, F. 18, surf.	Moderne/contemporain	3	
Tr. 4, F. 17, surf.	Moderne/contemporain	1	
Tr. 46, F. 45	Protohistoire ancienne (âge du Bronze ?)	1	
Tr. 5, F. 25, surf.	Moderne/contemporain	4	
Tr. 50 (-40 cm)	Moderne/contemporain	7	
Tr. 50, F. 53	Antique	49	
Tr. 50, F. 74, surf.	Protohistoire ancienne (âge du Bronze ?)	1	
Tr. 51 (-30 cm)	Protohistoire ancienne (âge du Bronze ?)	7	
Tr. 51, F. 56 (-50 cm)	Protohistoire ancienne (âge du Bronze ?)	9	
Terre cuite			
Réf. archéo.	Chronologie	NR	
Tr. 1, F. 1, surf.	Contemporain	1	
Tr. 50, F. 73, surf.	Indéterminée	2	
Tr. 72, F. 80	Antique (<i>tegula</i>)	4	
Métal			
Réf. archéo.	Matière	Chronologie	NR
Tr. 50, F. 53	Fer	Antique	1

Inventaire n° 3 – Inventaire des minutes

N° de minute	Tranchée	Fait(s)	Sondage(s)	Type(s) de structure(s)	Auteur	Date
1	1-2-3	1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-13-14-15		plots bétons, fossés	LA	oct-15
2	3-4-5	16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31	log 1-2-3-4	fossés, tranchées, fosses	LA	oct-15
3	6-7	32	log 5	fossé	LA	oct-15
4	8-13	33-35-36		fossé-chemin	LA	oct-15
5	16-20-21-24-35-36-6	37-38-39-40-41-42-32	F32 tranchée 6	fossé, chemin	LA	oct-15
6	46-47-48-50-51	43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56	F53 tranchée 50	fossé, fosse, tombe	LA	oct-15
7	52-53-54-58-59-65-66	57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70	log	fossé, tp	LA	oct-15
8	67-69-71-70-50	71-72-73-74-56-78-79-75-76-77	F72 tranchée 69	fossé, fosse, tombe	LA	oct-15
9	72-73-45-46	80-81-82-83-84-85-45-86	F45 tranchée 46	fossé	LA	oct-15
10	50-66-67	74-96-71	F74 tranchée 50 ; F96 tranchée 66 ; F71 tranchée 67	fossé	LA	oct-15
11	61	95-69	95-69	fossés chemin	LA	oct-15

Chronologie

Protohistoire, Antiquité
romaine, Temps
modernes, Époque
contemporaine

Sujets et thèmes

Fossé, chemin

Mobilier

Céramique, métallique

Secteur de l'Ise, tranche 2

L'opération de diagnostic du Secteur de l'Ise, tranche 2, a été réalisée durant le mois d'octobre 2015 sur une superficie de 95 216,40 m² sur le territoire de la commune de Noyal-Châtillon-sur-Seiche. Elle fait suite à un premier diagnostic réalisé en octobre 2013 dans les parcelles voisines. Cette seconde intervention a mis en évidence quelques vestiges archéologiques en lien avec ceux découverts précédemment. Bien qu'aucune zone d'activité dense ou structurée n'ait été identifiée, ces vestiges suggèrent encore une fois la présence d'occupations anciennes aux abords de l'emprise. L'essentiel des structures rencontrées sont des fossés.

Un chemin, matérialisé par deux fossés parallèles, traverse l'emprise d'est en ouest et témoigne d'une structuration ancienne de ce territoire, probablement dès la Protohistoire et jusqu'à l'Antiquité.

Quelques fossés parcellaires contemporains de ce chemin ont été identifiés et peuvent délimiter des parcelles agricoles voire d'autres cheminements.

Une tombe à crémation secondaire datée du Haut-Empire a également été mise au jour au sud du chemin. Sa présence renforce l'hypothèse selon laquelle le chemin est encore perçu dans les premiers siècles de notre ère.

Les autres structures identifiées lors de ce diagnostic sont essentiellement des fossés parcellaires et/ou de drainage qui appartiennent à une organisation du paysage récente ou restent non datés.

D'importants remblais ont en outre été reconnus sur une grande partie de l'est de l'emprise et rappellent les remaniements qu'a subis cette zone depuis l'installation de serres maraîchères jusqu'à leur déconstruction et la remise en culture des terrains.

Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon

CS 67737

35577 Cesson-Sévigné

Tél. 02 23 36 00 40

www.inrap.fr